



Diplôme Universitaire de Technologie

Carrières sociales

Option Animation sociale et socioculturelle
Option Assistance sociale
Option Education spécialisée
Option Gestion urbaine
Option Services à la personne

Programme Pédagogique National

SOMMAIRE

1. Les objectifs de la formation	3
2. Référentiel d'activités et de compétences	3
A. Cinq familles de métier	3
B. Activités et compétences de base	3
C. Activités et compétences par option.....	3
a. Animation sociale et socioculturelle	3
b. Assistance sociale	3
c. Education spécialisée.....	3
d. Gestion urbaine	3
e. Services à la personne	3
3. Organisation générale et contenu de la formation	3
A. Descriptif de la formation	3
B. Présentation des cinq options par semestre.....	3
a. Animation sociale et socioculturelle	3
b. Assistance sociale	3
c. Education spécialisée	3
d. Gestion urbaine.....	3
e. Services à la Personne	3
C. Stages et projets tutorés.....	3
D. Projet Personnel et Professionnel (PPP).....	3
E. Orientations pédagogiques et pédagogie par la technologie	3
F. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie	3
4. Description des modules de formation	3
A. Description des modules de tronc commun	3
a. Semestre 1	3
b. Semestre 2	3
c. Semestre 3	3
d. Semestre 4	3
B. Description des modules d'options et des modules complémentaires	3
a. Animation sociale et socioculturelle	3
b. Assistance sociale	3
c. Education spécialisée.....	3
d. Gestion urbaine	3
e. Services à la personne	3

1. Les objectifs de la formation

Les carrières sociales se développent en lien avec l'évolution de la société et des problèmes qu'elle rencontre. Elles sont actuellement fortement sollicitées dans une conjoncture économique et sociale difficile, où se creusent des inégalités (en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de culture, de santé, etc.). Elles visent le développement personnel et collectif, ainsi que la réduction des difficultés culturelles et sociales. Elles sont mobilisées, de façon territorialisée et inter-partenaire, dans un environnement institutionnel qui donne désormais une place plus grande à des pouvoirs locaux, à un ensemble d'acteurs associatifs et de l'économie sociale, de fondations, d'entreprises.

Les carrières sociales recouvrent cinq familles de métier : l'animation sociale et socioculturelle, l'assistance sociale, l'éducation spécialisée, la gestion urbaine, les services à la personne. Leurs professionnels valorisent l'initiative et l'expression culturelle des personnes, des groupes, des communautés. Ils suscitent la prise en main de leurs problèmes par les personnes elles-mêmes et promeuvent l'exercice de leur citoyenneté. Ils opèrent pour partie dans le champ de l'éducation non formelle, sur la base d'un engagement volontaire de ses participants.

Leurs actions, spécialisées ou globales, ponctuelles ou durables, sont formulées en termes de projets, identifiant des objectifs, des ressources individuelles ou collectives et des démarches d'évaluation. Se former à cette démarche d'action est une dimension recherchée pour des professionnels qui sont conduits à articuler les finalités d'un organisme employeur, la légitime aspiration des populations et la prescription des politiques publiques. Ils expriment une capacité à établir des relations, à travailler avec des partenaires privés ou des décideurs publics, nationaux et européens, appartenant à des secteurs d'emploi parfois fortement différenciés : le social, l'économique, l'éducatif, le judiciaire, le culturel, l'urbanisme, le politique... Ils visent à identifier tous les aspects de leur champ d'intervention, à en repérer le fonctionnement, les points d'appui, afin de susciter des participations, des modalités et des stratégies d'intervention en fonction des résultats attendus. Leurs compétences s'évaluent également à leur capacité à faire appel à des techniques définies dont ils peuvent ajuster l'usage aux situations et aux besoins diagnostiqués, en interaction étroite avec les populations avec lesquelles ils tissent des relations.

Les professionnels des carrières sociales développent une capacité d'analyse (des situations individuelles, sociales et institutionnelles, des manières de faire, de leur propre pratique, des conceptions d'intervention...). Cette capacité de savoir objectiver se constitue par une confrontation aux sciences humaines et sociales, permettant de construire une démarche scientifique, et par l'entraînement à l'analyse de situations concrètes, notamment celles rencontrées lors des stages et projets tutorés. Ils sont capables de produire des écrits professionnels qui mettent en forme leurs observations et leur diagnostic des situations, et de contribuer à l'orientation stratégique des actions auprès des décideurs. Ils sont en capacité d'inscrire leurs actes dans une démarche éthique et en référence à la déontologie professionnelle.

La formation au DUT Carrières sociales contribue à la qualité de l'intervention des diplômés en tenant compte des transformations sociales et des formes nouvelles d'exercice professionnel. Elle revêt des caractéristiques et des exigences qu'il est important d'énoncer en préambule au Programme Pédagogique National du Diplôme Universitaire de Technologie Carrières sociales. Cette formation trouve son assise dans une solide culture de base. Elle se construit par un ensemble de savoirs, de savoir-faire, de compétences relationnelles, ainsi que par leur articulation. Les départements Carrières sociales créent, avec le concours de tous les acteurs sociaux et professionnels, les conditions institutionnelles et pédagogiques de ces appropriations et de ces mises en relation.

Le DUT Carrières sociales peut conduire à une insertion professionnelle immédiate dans différents métiers correspondant à des emplois de techniciens supérieurs, et permet également une poursuite d'études en licence professionnelle pour acquérir une spécialisation ou une double compétence, une poursuite d'études longues ou une poursuite vers des diplômes d'Etat.

2. Référentiel d'activités et de compétences

Les différents contextes d'exercice sont constitués d'un ensemble d'acteurs privés et publics, associatifs et de l'économie sociale, d'établissements spécialisés, de collectivités territoriales, d'administrations, de fondations, d'entreprises.

Les environnements professionnels en lien avec les familles de métiers sus-visées sont ceux de l'animation de projets, du service social, de la rééducation, de la prévention et de l'éducation spécialisée, de l'action territorialisée et partenariale, du développement social territorial, de la gestion urbaine de proximité, de l'aménagement de territoire, de l'organisation de services aux personnes et aux familles.

A. Cinq familles de métier

Les cinq familles de métier composant le champ des carrières sociales donnent lieu à cinq options dans le présent Programme Pédagogique National. Relèvent :

- de l'intervention sociale et socioculturelle, le DUT Carrières sociales, option Animation sociale et socioculturelle ;
- de l'action sociale, le DUT Carrières sociales, option Assistance sociale et option Services à la personne ;
- de la protection sociale, le DUT Carrières sociales, option Education spécialisée ;
- du développement urbain et de la gestion de proximité, le DUT Carrières sociales, option Gestion urbaine.

Ces secteurs sont notamment repérables par les codes emploi et fiches métiers associés ci-après (cf codes du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois – ROME - publié par Pôle Emploi) :

- Animation sociale et socioculturelle (K 1206 Intervention socioculturelle ; G 1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques) ;
- Assistance sociale (K1201 Action sociale) ;
- Education spécialisée (K 1207 Intervention socioéducative) ;
- Gestion urbaine (K 1802 Développement local) ;
- Services à la personne (K1201 Action sociale ; K 1403 Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire).

Le référentiel de compétences des options Assistance sociale et Education spécialisée a été bâti sur la base des compétences des diplômes d'Etat, les fiches métiers citées en référence y correspondant. Les diplômés de ces deux options du DUT Carrières sociales devront suivre une 3^{ème} année conduisant à ces diplômes d'Etat, et être inscrits dans une formation habilitée.

B. Activités et compétences de base

Les compétences communes aux cinq familles de métiers, détenues par un technicien supérieur diplômé DUT Carrières sociales sont regroupées dans un tronc commun.

Activités et compétences de base – Tronc commun aux 5 options	
Activités	Compétences (être capable de)
Réalisation d'un diagnostic : analyse du contexte, identification des besoins des individus ou des populations, et synthèse des données	Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions.
	Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux.
	Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).
	Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.
	Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.
	Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés par un accompagnement suscitant leur participation.
	Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation.
	Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations.
	Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics.
	Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.
	Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.
	Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité.
	Organiser des informations dans une perspective argumentative .
	Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication.
	Articuler l'identification des besoins humains et la prise en compte de la commande institutionnelle.
	Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données.
	Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision.
Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic.	
Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires.	
Conception de projets et d'actions portés par des individus et des populations	Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts.
	Coopérer à des réponses d'appels à projet.
	Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic.
	Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés.
	Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions.
Elaborer une démarche d'évaluation de projet.	

Mise en œuvre des actions : réalisation du projet et valorisation des acteurs	Effectuer une présentation argumentée d'un projet, et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels.
	Piloter les actions programmées et/ou participer à leur mise en œuvre.
	Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe.
	Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...)
	Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique.
	Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers.
	Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets.
	Renforcer la légitimation des actions et des acteurs.
	Rendre visibles les capacités d'intervention de la population.
	Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action.
Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble.	
Evaluation des actions, ajustement des projets et des postures professionnelles	Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale.
	Echanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs.
	Interroger la pertinence du projet et de ses effets tant en termes d'objectifs que de moyens, et valoriser le cas échéant l'aboutissement du projet.
	Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action.
	Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe.
	Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques.
	Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation.
Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques .	

C. Activités et compétences par option

a. Animation sociale et socioculturelle

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option animation sociale et socioculturelle*, conçoit, coordonne et gère les projets d'un service, d'une entreprise, d'une structure, d'un secteur ou d'un territoire de l'animation. Il s'adresse à des publics variés : enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, handicapés... Il contribue à la promotion des personnes, promeut leur autonomie et mobilise leur capacité d'organisation collective. Les secteurs d'intervention des animateurs peuvent être l'animation sociale et socioculturelle, proche de la vie associative et des valeurs de l'éducation populaire (dont sont porteurs nombre de mouvements : Maisons des jeunes et de la culture, Centres sociaux, Habitats jeunes, etc.), l'action sociale (dispositifs d'intégration et d'insertion dans des lieux spécifiques comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les foyers logement, les centres pour handicapés...), l'action culturelle, la médiation, le développement local, le tourisme, les pratiques de loisirs (bases de plein air, tourisme social...)

Activités et compétences spécifiques – Animation sociale et socioculturelle (ASSC)	
Activités	Compétences (être capable de)
Mise en place d'une démarche de co-construction de projets et d'actions d'animation	Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.
	Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser.
	Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation.
	Mettre en place des méthodes d'intervention collectives et coopératives avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.
	Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc.
	Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe.
Réalisation de projets éducatifs et culturels dans une perspective d'émancipation	Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation.
	Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires.
	Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations.
	Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.

b. Assistance sociale

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales option assistance sociale intervient pour soutenir les populations pour lesquelles un besoin s'exprime dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice, de l'emploi. A partir d'un diagnostic associant les personnes, il collabore au sein d'une équipe pluridisciplinaire à la mise en place d'actions sociales d'intérêt collectif. Son travail consiste, dans une démarche éthique, à accueillir, orienter et informer les personnes qui s'adressent à lui ou qui lui sont adressées. Il analyse, en fonction des missions qui lui sont confiées, la situation économique et sociale de chaque personne, famille, groupe ou population. Il prend en compte les différentes problématiques et met en œuvre avec les personnes des actions tant individuelles que collectives pour améliorer leurs conditions de vie. Dans le cadre d'un suivi, il aide les personnes dans leurs démarches administratives. Il prend connaissance des résultats de son intervention, essentiels dans une perspective de validation interne. Il communique aux personnes, à l'environnement et aux partenaires pour validation externe.

Activités et compétences spécifiques – Assistance sociale (AS)	
Activités	Compétences (être capable de)
Appropriation de l'environnement institutionnel	Identifier les dispositifs et les acteurs institutionnels de l'action sociale.
Intervention en « service social » auprès des publics	Repérer les spécificités des publics rencontrés (pathologies, situations de précarité, handicaps, vulnérabilité, etc.)
	Etablir le cadre et le réseau de partenariat de l'intervention sociale d'aide à la personne.
	Mettre en œuvre une intervention d'aide négociée.
	Mener des actions avec des groupes, accompagner des actions collectives, les évaluer et contribuer à des projets territoriaux.
	Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention.
Développement d'une expertise sociale	Analyser des situations individuelles ou collectives.
	Situer son action et proposer des modalités d'intervention adaptées.
	Construire et maintenir un réseau de partenariat
	Anticiper les évolutions des situations, des territoires ou des populations.

c. Education spécialisée

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option éducation spécialisée*, intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. Il aide au développement de la personne et à son épanouissement, ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective. Il est en mesure de s'engager dans des dynamiques institutionnelles et inter-institutionnelles. Son intervention, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, s'effectue principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale, en internat ou en milieu ouvert, auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et des établissements privés. Il est impliqué dans un accompagnement de proximité, tissant une relation socio-éducative au gré du temps, des espaces de rencontre et des médiations qu'il propose. Il aide et soutient des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagnés. A partir des besoins identifiés, il conçoit, conduit, évalue des projets personnalisés ou adaptés aux personnes accompagnées. Ce travail mené en équipe tient compte de leurs capacités, de leurs potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales option éducation spécialisée est garant d'une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, les adolescents, les adultes avec lesquels il travaille, soient considérés dans leurs droits, et aient les moyens d'être acteurs de leur développement. Par son action éducative spécialisée, il participe au renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leur milieu de vie.

Activités et compétences spécifiques – Education spécialisée (ES)	
Activités	Compétences (être capable de)
Appropriation de l'environnement institutionnel	Identifier et utiliser les dispositifs institutionnels de l'éducation spécialisée.
Accompagnement social et éducatif des publics spécifiques	Repérer et respecter les spécificités des publics rencontrés (pathologies, situations de précarité, handicaps, vulnérabilité, etc.)
	Etablir le cadre de la relation éducative.
	Instaurer la relation éducative.
	Organiser une intervention socio-éducative.
	Cultiver en équipe la cohérence de l'action socio-éducative.
Conception du projet éducatif	Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention.
	Analyser des situations éducatives
	Situer son action et proposer des modalités d'intervention adaptées.
	Concevoir et/ou participer à la mise en œuvre d'un projet d'établissement, d'un projet éducatif et d'un projet individuel.
	Evaluer le projet éducatif ou le projet individuel.

d. Gestion urbaine

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option gestion urbaine*, intervient dans les politiques territoriales. Il est à l'interface opérationnelle des concepteurs de projets et des personnels d'exécution, entre des institutions et des citoyens. Il met en place des projets spécifiques liés à la politique de transformation et de développement des territoires, et participe à leur mise en œuvre. Pour remplir ses missions, il doit appréhender l'environnement dans toutes ses dimensions culturelles et humaines, économiques et sociales, politiques et spatiales. Il se caractérise par une capacité de lecture et d'analyse transversale des territoires fondée sur sa pratique concrète du terrain et sur les compétences d'action et technologiques qu'il déploie dans les domaines de l'économie, des sciences politiques, de l'aménagement, de l'urbanisme, de la gestion et de la communication. Face à de nouvelles inégalités, il exerce des fonctions dans les domaines des études et du développement

territorial, de l'économie publique et sociale, des services et de la médiation, pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ayant au cœur de ses préoccupations la question de la qualité de vie, il intègre dans son action les contraintes écologiques et environnementales et participe à la mise en œuvre des politiques publiques et de leurs dispositifs liés à ces questions. Acteur local, il est en capacité d'accompagner les mutations en cours, questions ou situations urbaines émergentes – mobilités, interculturalité, villes en transition, résilience des territoires... – en s'appuyant sur des éclairages internationaux.

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option gestion urbaine* coordonne des projets qui mobilisent différents acteurs locaux (collectivités, bailleurs, associations...) sur des questions aussi diverses que la rénovation urbaine, l'accès au logement, le développement culturel, la redynamisation économique, l'aménagement des espaces publics, les mobilités, la prévention... Il allie la pratique de l'intervention et de l'accompagnement social à la gestion urbaine de proximité et au suivi administratif et technique des projets urbains. Il est employé dans des collectivités territoriales, des administrations, des associations, des entreprises privées, bureaux d'études, etc.

Activités et compétences spécifiques – Gestion urbaine (GU)	
Activités	Compétences (être capable de)
Mise en place d'une démarche de projet suscitant la participation	Entrer en relation avec des individus et la population vivant sur un territoire et prendre en compte leurs caractéristiques.
	Accompagner l'émergence de participations autour du projet.
Mise en œuvre d'un projet de développement du territoire	Situer son action dans le « fait urbain », dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité.
	Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales / écologiques.
	Inscrire son action dans le cadre d'une administration territoriale.
Utilisation de techniques de diagnostic et d'intervention en rapport avec les populations et l'environnement territorial.	Réaliser un diagnostic territorial incluant la dimension sociale.
	Mobiliser des méthodes et techniques cartographiques et monographiques.
	Gérer des conflits spécifiques.
	Intégrer la dimension interculturelle dans l'intervention territoriale.

e. Services à la personne

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option services à la personne*, intervient dans un secteur qui est en pleine expansion. Depuis deux décennies, le secteur du service à la personne est en pleine expansion. Le vieillissement de la population, les politiques de maintien à domicile des personnes âgées et d'insertion des personnes handicapées en milieu de vie ordinaire, ainsi que l'accès massif des femmes à l'emploi génèrent de nouveaux besoins et donc une nouvelle demande de services. Certaines activités déployées par les différents opérateurs, et notamment les activités d'assistance auprès de personnes fragiles, relèvent clairement du champ de l'intervention sociale, alors que d'autres, et notamment les services d'aide ou de confort offerts aux ménages, relèvent de logiques plus commerciales.

Ces services peuvent être classés en 3 catégories :

- les services à la famille (garde d'enfants, soutien scolaire, assistance informatique ou administrative...),
- les services de la vie quotidienne (entretien de la maison, petit bricolage/jardinage, gardiennage, portage de repas, etc.),
- les services aux personnes dépendantes (assistance aux personnes âgées ou handicapées à l'exclusion des soins, aide à la mobilité et transport, garde malade...).

Ces activités recourent à trois formes d'emplois :

- les emplois directs (le particulier salarié directement l'intervenant),
- les mandataires (le particulier reste employeur, mais une association ou entreprise gère les ressources humaines, le recrutement, la rédaction du contrat de travail, l'établissement de la fiche de paie, etc.),
- les prestataires (le particulier paie une prestation à une association ou une entreprise qui assure le (les) services avec ses propres salariés).

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option services à la personne*, a vocation à assurer des fonctions d'encadrement de proximité dans des organismes mandataires et prestataires de service, de type responsable de secteur. Il est amené à gérer et organiser des services, voire des petites structures, et à mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des publics visés. Ce professionnel doit développer des compétences attestant de connaissances des publics concernés (enfants, familles, personnes âgées, personnes handicapées), des institutions, des politiques publiques, ainsi qu'en gestion des ressources humaines, gestion administrative et financière.

Activités et compétences spécifiques – Services à la personne (SaP)	
Activités	Compétences (être capable de)
Appropriation de l'environnement	Identifier les dispositifs publics et privés des services à la personne.
	Prendre en compte les mécanismes et organismes mandataires et prestataires de services.
Identification des besoins	Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptées.
	Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées.
Mise en place d'un service adapté à la personne	Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics.
	Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les services à la personne.
	Organiser l'approche budgétaire et comptable ainsi que la gestion administrative des services à la personne.
	Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des services à la personne.
	Evaluer et ajuster des services à la personne.

3. Organisation générale et contenu de la formation

A. Descriptif de la formation

La formation au DUT Carrières Sociales est dispensée dans le cadre du cycle L du schéma LMD (Licence – Master – Doctorat) et prépare en quatre semestres les étudiants aux fonctions de techniciens supérieurs de l'intervention sociale et socioculturelle. Elle leur offre la possibilité d'une insertion professionnelle immédiate, d'une poursuite d'études vers une licence professionnelle ou vers un cycle universitaire plus long. Pour atteindre cet objectif, la formation des professionnels du secteur articule des savoirs théoriques et des savoirs d'action. Les modalités de formation envisagent cette dialectique par une imbrication d'apports universitaires et d'apports professionnels (notamment lors des stages) en se basant sur un enseignement modulaire qui comprend un cœur de compétences et des modules complémentaires permettant à l'étudiant de définir son parcours conformément à son Projet Personnel et Professionnel (PPP).

Le DUT peut être obtenu par des voies différentes, qui permettent à divers publics, selon des organisations et des horaires adaptés, d'acquérir les savoirs et savoir-faire reconnus par un diplôme unique. Ces voies sont :

- la formation initiale en quatre semestres à temps plein, ouverte aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un niveau équivalent ;
- la formation en année spéciale en deux semestres à temps plein pour des étudiants ayant validé quatre semestres universitaires ou titulaire d'un tel niveau de formation ;
- la formation tout au long de la vie (Validation des Acquis de l'Expérience, ...) ;
- la formation continue pour des candidats engagés dans la vie active ou à la recherche d'un emploi.

La formation sensibilise les étudiants aux évolutions des besoins et aux nouvelles problématiques des publics de l'intervention sociale. L'ouverture à l'international et aux cultures étrangères (soutenu par un renforcement de

l'expression en langues), à la dimension de développement durable, à l'évolution des techniques de communication et au développement des outils numériques, sont également activées par la mise en œuvre de méthodes pédagogiques innovantes. Le Programme Pédagogique National ainsi conçu vise l'accueil de tous les publics et anticipe la réussite de tous les entrants en formation, notamment avec un effort particulier à l'intention des bacheliers technologiques, en facilitant leur adaptation progressive dès le semestre 1.

Pour favoriser l'adaptation des étudiants primo entrants au cursus de formation universitaire et professionnalisant, le premier semestre introduit des modalités de découverte du monde professionnel, de connaissance des métiers, et des interactions avec celui-ci, notamment en vue des stages professionnels. Dès le premier semestre, les étudiants sont inscrits dans une option correspondant à une famille de métier et suivent un parcours de formation qui y correspond. Il s'agit d'aider les étudiants à progresser dans la construction de leur Projet Personnel et Professionnel, dans l'acquisition de méthodes, de savoir-faire et de qualités clés (autonomie, responsabilité, polyvalence...)

Certaines adaptations de la formation et du premier semestre sont prévues pour l'accueil des étudiants issus de bacs technologiques et professionnels, en associant, de façon prononcée, la découverte du champ professionnel et l'entrée dans les enseignements disciplinaires. Les titulaires de bacs professionnels ayant déjà des prérequis en lien avec des options du DUT Carrières sociales peuvent également candidater.

Le premier semestre est allégé en heures, et des enseignements théoriques ont été déplacés du semestre 1 vers le semestre 2, pour que les étudiants, en fonction de leur acquis précédents et de leurs besoins, puissent s'approprier progressivement une méthodologie de travail (gestion de la formation, prise de notes, travail en petit groupe, etc.) et puissent bénéficier des ressources à leur disposition. Au sein de chaque module de formation, une attention particulière facilitera cette acquisition de techniques permettant une bonne organisation du travail. Une pédagogie active est mise en œuvre avec : des modules transversaux (Projet Personnel et Professionnel, expression communication, langue vivante), une méthodologie de travail diversifiée (petits groupes, mises en situation, intervention de professionnels, valorisation de projets, d'expériences de stages...) et un souci d'innovation pédagogique adaptée (méthodologie "apprendre autrement", ressources en ligne, mises en situation, jeux de rôles, journées thématiques, temps forts...)

Le parcours de formation conduisant au DUT Carrières sociales est constitué d'une majeure, qui garantit le cœur de compétences du métier, et de modules complémentaires. Ces modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle immédiate ou qu'il souhaite une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur. Les modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du diplôme universitaire de technologie. Les modules visant l'insertion professionnelle immédiate sont publiés dans ce Programme Pédagogique National. Les modules complémentaires destinés à favoriser la poursuite d'études feront l'objet d'un document annexe. Mis en place par l'IUT en prenant appui sur les préconisations de la Commission pédagogique nationale, ils présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire et de coefficient entrant dans le contrôle des connaissances que les modules visant l'insertion immédiate.

Volumes horaires et répartition selon les semestres

La formation dispensée est répartie en 4 unités d'enseignement (UE) par semestre, dont les intitulés sont les suivants :

- UE1 : S1 Environnement institutionnel; S2 Institutions et politiques publiques ; S3 Organisation et politiques sectorielles ; S4 Acteurs, dynamiques et territoires ;
- UE2 : S1 Individus et sociétés ; S2 Sociétés, population et territoires ; S3 Société, population et publics ; S4 Publics et pratiques professionnelles ;
- UE3 : S1 Fondements méthodologiques ; S2 Méthodes, techniques et langages ; S3 Techniques et conception de projets ; S4 Langages et communication professionnelle ;
- UE4 : S1 Découverte professionnelle ; S2 Pratiques professionnelles ; S3 Développement professionnel ; S4 Approfondissement professionnel.

Au sein de chacune de ces Unités d'Enseignement, les contenus sont répartis en une partie commune aux cinq options (tronc commun pour un total de 980 heures), une partie de modules spécifiques à chacune des options (modules d'options pour un total de 370 heures), et une partie de modules complémentaires relatifs à la construction de parcours différenciés en S3 et S4 (modules complémentaires pour un total de 210 heures). Le Projet Personnel et Professionnel correspond à 60 heures sur les quatre semestres.

Semestres	Tronc commun	Modules d'options	Modules complémentaires	PPP	Total
S1	270	120		10	400
S2	340	60		20	420
S3	220	90	90	20	420
S4	150	100	120	10	380
TOTAL	980	370	210	60	1620

Il convient de respecter, pour chacune des options de la formation, le découpage semestriel en séquences d'enseignement suivant en cours magistraux (CM, 440 heures), travaux dirigés (TD, 740 heures) et travaux pratiques (TP 440 heures). Les CM s'adressent à une promotion, alors que les groupes de TD comprennent 28 étudiants, et les TP s'adressent à la moitié d'un groupe TD, soit 14 étudiants.

Semestres	Cours	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Total
S1	120	200	80	400
S2	100	190	130	420
S3	130	160	130	420
S4	90	190	100	380
TOTAL	440	740	440	1620

La formation comporte 300 heures de modules transversaux qui sont réparties en TD et TP:

Modules	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Total
Expression et communication	110	10	120
Langues et cultures étrangères	30	90	120
Projet Personnel et Professionnel		60	
TOTAL	140	160	300

Une modulation des contenus peut être appliquée par les équipes pédagogiques, à hauteur de 20%, en fonction des spécificités et des adaptations locales, ce qui laisse une souplesse aux modules proposés dans le référentiel de formation.

B. Présentation des cinq options par semestre

Les enseignements des options sont répartis dans les unités d'enseignement (UE) qui sont désignés par un premier chiffre qui indique l'unité d'enseignement, puis un deuxième qui indique le semestre, et suivis du numéro du module (01, etc.)

Les modules spécifiques à chacune des options sont repérés par une lettre à l'intérieur de la codification : A pour Animation sociale et socioculturelle, AS pour Assistance Sociale, E pour Education spécialisée, G pour Gestion urbaine, S pour Service à la personne.

Les modules complémentaires, choisis par l'étudiant selon son Projet Personnel et Professionnel, sont indiqués par la lettre C en fin de code de module.

La présentation détaillée qui suit propose des tableaux par option pour les quatre semestres regroupant l'ensemble des unités d'enseignement et des modules de formation.

La partie 4 « Description des modules de formation » de ce document comprend :

- une première partie présentant les modules du tronc commun aux cinq options ;
- une deuxième partie présentant les modules spécifiques à chacune des options.

a. Animation sociale et socioculturelle

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes.	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation.	3		10	20		30
	M 11A03	Les grands courants de l'ASSC.	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires.	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques.	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne.	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société.	2		20	10		30
	M 12A05	Publics de l'animation et problèmes socio-culturels	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux.	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel.	1	5			10	10
	M 14A02	Analyse de problématiques spécifiques.	2			30		30
	M 14A03	Pratiques de créativité : découverte	2				30	30
		Total semestre 1 option ASSC	30	30	120	200	80	400

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions.	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit : principes généraux.	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête.	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux.	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société.	1,5		20	10		30
	M 22A04	Société et populations.	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation.	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23A05	Pratiques de créativité.	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel.	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques.	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h).	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option ASSC	30	30	100	190	130	420

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle									
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant	
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100	
	M 3101	Politiques publiques sectorielles.	3	7	40			40	
	M 3102	Droit appliqué.	2		20	10		30	
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30	
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90	
	M 32A01	Politiques culturelles.	2	6	20	10		30	
	M 32A02	L'individu et le groupe.	2		20	10		30	
	M 32A03C	Problématiques spécifiques.	2		10	20		30	
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180	
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations.	2	11		30		30	
	M 3302	Langues et cultures étrangères.	2				30	30	
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2				30	30	
	M 3304	Gestion	2				30	30	
	M 33A05	Pratiques de créativité : approfondissement.	1,5					30	30
	M 33A06C	Pratiques de créativité et projet.	1,5					30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50	
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel.	1	6			20	20	
	M 34A02C	Analyse des pratiques professionnelles.	2				10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h).	3						
		Total semestre 3 : option ASSC	30	30	130	160	130	420	

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs.	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé.	1,5		10	20		30
	M 41A03	Ethique et histoire des idées.	1,5		20	10		30
	M 41A04C	Les acteurs de la société civile.	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel.	1	6			10	10
	M 42A02C	Pratiques, publics et champs professionnels.	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire.	2					
	M 42A04	Problématiques spécifiques et pratiques.	1		10		30	40
	M 42A05C	Analyse des champs professionnels	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle.	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation.	1			30		30
	M 43A04	Principes et méthodes d'intervention en ASSC.	1				30	30
	M 43A05C	Méthodes et pratiques d'intervention en ASSC.	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h).	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option ASSC	30		90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

b. Assistance sociale

Option AS Assistance sociale								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes.	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation.	3		10	20		30
	M 11AS03	Le développement social local.	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires.	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques.	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne.	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société.	2		20	10		30
	M 12AS05	Histoire du travail social, éthique et déontologie.	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7		50	40		90
	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux.	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5		30	40		70
	M 1401	Projet personnel et professionnel.	1	5			10	10
	M 14AS02	Analyse de problématiques spécifiques.	2			30		30
	M 14AS03	Méthodologie de l'intervention sociale.	2				30	30
		Total semestre 1 option AS	30	30	120	200	80	400

Option AS		Assistance sociale						
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions.	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit : principes généraux.	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête.	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux.	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société.	1,5		20	10		30
	M 22AS04	Philosophie et histoire des idées. Santé publique.	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation.	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23AS05	Méthodologie de l'intervention sociale.	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel.	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques.	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h).	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option AS	30	30	100	190	130	420

Option AS		Assistance sociale						
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles.	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué.	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32AS01	Politiques sectorielles et organisation.	2	6	20	10		30
	M 32AS02	L'individu et le groupe.	2		20	10		30
	M 32AS03C	Publics et problématiques spécifiques / Psychopathologie et santé mentale.	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations.	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères.	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion.	2			30		30
	M 33AS05	Méthodologie de l'intervention sociale.	1,5				30	30
	M 33AS06C	Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien.	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel.	1	6			20	20
	M 34AS02C	Analyse des pratiques professionnelles.	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h).	3					
Total semestre 3 : option AS			30	30	130	160	130	420

Option AS Assistance sociale								
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives et acteurs.	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé.	1,5		10	20		30
	M 41AS03	Développement social local.	1,5		20	10		30
	M 41AS04C	Les acteurs de la société civile.	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42AS02C	Pratiques, publics et champs professionnels	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42AS04	Publics et problématiques spécifiques	1		10		30	40
	M 42AS05C	Analyse des champs professionnels	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation	1			30		30
	M 43AS04	Méthodes générales d'intervention sociale	1				30	30
	M 43AS05C	Méthodes et pratiques d'intervention sociale	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h)	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option AS	30	30	90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

c. Education spécialisée

Option ES		Education spécialisée						
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	3		10	20		30
	M 11E03	Fondements professionnels et institutionnels de l'Education Spécialisée	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société	2		20	10		30
	M 12E05	Handicaps et situations de handicaps	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel	1	5			10	10
	M 14E02	Analyse de pratiques : violences et conflits	2			30		30
	M 14E03	Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives	2				30	30
Total semestre 1 option ES			30	30	120	200	80	400

Option ES		Education spécialisée						
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit principes généraux	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société	1,5		20	10		30
	M 22E04	Psycho-pédagogie	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23E05	Techniques éducatives	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h)	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option ES	30	30	100	190	130	420

Option ES		Education spécialisée						
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32E01	Philosophie et histoire des idées	2	6	20	10		30
	M 32E02	Handicaps et situations de handicaps	2		20	10		30
	M 32E03C	Psycho-pédagogie	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33E05	Techniques éducatives	1,5				30	30
	M 33E06C	Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel	1	6			20	20
	M 34E02C	Analyse des pratiques professionnelles	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h)	3					
		Total semestre 3 : option ES	30	30	130	160	130	420

Option ES		Education spécialisée						
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé	1,5		10	20		30
	M 41E03	Ethique de la relation éducative	1,5		20	10		30
	M41E04C	Les acteurs de la société civile	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42E02C	Pratiques, publics et champs professionnels	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42E04	Psychopédagogie, interculturalité et populations	1		10		30	40
	M 42E05C	Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation	1			30		30
	M 43E04	Méthodes et pratiques d'intervention en Education spécialisée - Gestion des conflits	1				30	30
	M 43E05C	Approfondissement communication professionnelle, Gestion des ressources humaines	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h)	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option ES	30		90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

d. Gestion urbaine

Option GU Gestion urbaine								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	3		10	20		30
	M 11G03	Ecologie urbaine et environnement	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques, développement de la personne	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société	2		20	10		30
	M 12G05	L'enquête ethnographique	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication: éléments fondamentaux	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel	1	5			10	10
	M 14G02	Urbanisme opérationnel	2			30		30
	M 14G03	Méthodologie de la monographie	2				30	30
		Total semestre 1 option GU	30	30	120	200	80	400

Option GU		Gestion urbaine						
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M2101	Politiques territoriales et institutions	2	6	20	10		30
	M2102	Droit principes généraux	2		20	10		30
	M2103	L'économie contemporaine: les grands principes et modèles économiques.	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société	1,5		20	10		30
	M 22G04	Histoire urbaine	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23G05	Cartographie et outils d'enquête	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h)	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option GU	30	30	100	190	130	420

Option GU		Gestion urbaine						
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32G01	Politiques culturelles	2	6	20	10		30
	M 32G02	Dynamiques des populations	2		20	10		30
	M 32G03C	Problématiques économiques et sociales locales.	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33G05	Atelier d'aménagement	1,5				30	30
	M 33G06C	Méthodologie d'enquête et de diagnostic. Bureautique.	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel	1	6			20	20
	M 34G02C	Analyse des pratiques professionnelles	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h)	3					
Total semestre 3 : option GU			30	30	130	160	130	420

Option GU		Gestion urbaine						
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé	1,5		10	20		30
	M 41G03	Ethique et histoire des idées	1,5		20	10		30
	M 41G04C	Gestion des collectivités locales	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42G02C	Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain.	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42G04	Aménagement du territoire	1		10		30	40
	M 42G05C	Développement économique local	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle.	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation.	1			30		30
	M 43G04	Atelier d'aménagement.	1				30	30
	M 43G05C	Approfondissement Gestion urbaine. Bureautique.	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h).	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
Total semestre 4 : option GU			30		90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

e. Services à la Personne

Option SaP Services à la personne								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	3		10	20		30
	M 11S03	Les services à la personne	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société	2		20	10		30
	M 12S05	Problématiques des publics des services à la personne	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication: éléments fondamentaux	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel	1	5			10	10
	M 14S02	Analyse des pratiques - Pratiques d'évaluation	2			30		30
	M 14S03	Méthodologie de la monographie	2				30	30
		Total semestre 1 option SaP	30	30	120	200	80	400

Option SaP Services à la personne								
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit principes généraux	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine: les grands principes et modèles économiques	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société	1,5		20	10		30
	M 22S04	Problématiques sociales et services à la personne	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23S05	Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h)	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option SaP	30	30	100	190	130	420

Option SaP Services à la personne								
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32S01	Politiques culturelles	2	6	20	10		30
	M 32S02	Gestion d'équipe	2		20	10		30
	M 32S03C	Champ professionnel et problématiques spécifiques	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations	2	11		20		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33S05	Gestion des ressources humaines appliquée aux services à la personne.	1,5				30	30
	M 33S06C	Techniques d'intervention avec les publics	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel	1	6			20	20
	M 34S02C	Analyse des pratiques professionnelles	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h)	3					
		Total semestre 3 : option SaP	30	30	130	160	130	420

Option SaP Services à la personne								
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé	1,5		10	20		30
	M 41S03	Éthique et histoire des idées : éthique de la relation à la personne	1,5		20	10		30
	M 41S04C	Les acteurs de la société civile	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6			20	40	50
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42S02C	Pratiques, publics et champs professionnels	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42S04	La relation d'aide et de service	1		10		30	40
	M 42S05C	Evaluation des pratiques professionnelles	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation	1			30		30
	M 43S04	Développement et promotion des services à la personne	1				30	30
	M 43S05C	Gestion et planification de l'activité des services à la personne. Prévention et gestion des risques.	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h)	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option SaP		30	90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

C. Stages et projets tutorés

Les stages, pour une durée totale minimum de 10 semaines, sont conçus comme une implication dans la réalité professionnelle de l'option suivie, au sein d'une équipe de travail. Ils sont répartis en deuxième et quatrième semestre, avec des durées et des objectifs différents, leur organisation est souple pour permettre les adaptations souhaitables (échanges internationaux, période de préparation au stage...). Le suivi et l'encadrement des stages sont assurés au sein des établissements d'accueil par un tuteur et au sein de la formation par un ou des enseignants référents de l'équipe. Selon l'organisation pédagogique des stages et leur implantation, des visites en situation sont effectuées dans les établissements d'accueil.

Le stage du semestre 2 permet à l'étudiant de découvrir un monde social et professionnel et de définir le sens et le rôle de son intervention. Les objectifs s'envisagent sous l'angle de l'immersion et de la découverte du monde social et socioculturel dans ses différents aspects (les professionnels, les institutions, les territoires et les publics). Le stage permet à l'étudiant de mettre en pratique les méthodes et les savoirs théoriques et technologiques acquis au cours de la formation. Il donne lieu à une exploitation à l'IUT, notamment en analyse de pratiques et pour le Projet Personnel et Professionnel.

Le stage du semestre 4 permet à l'étudiant de définir une action en fonction de son Projet Personnel et Professionnel et des attentes de l'établissement d'accueil. Il lui permet de construire un questionnement sur cette action (intérêt professionnel, social et théorique pour l'institution, pour le public...) Pour cela, l'étudiant devra rechercher et analyser des informations documentaires en relation avec l'institution d'accueil dans son environnement institutionnel et sous tous ses aspects (statuts, organisation, gestion, finalités professionnelles, environnement de l'établissement, population concernée...). Ce stage permet à l'étudiant de mettre en œuvre et d'évaluer son action en collaboration avec les professionnels qui l'accueillent.

Le projet tutoré se fait, selon les options, durant les semestres 2 et/ou 3 et/ou 4, et est de façon privilégiée principalement ancré dans le monde professionnel de la spécialité. L'objectif final pour l'étudiant est de mener une action collective au sein d'un organisme du secteur professionnel des Carrières sociales. Il doit lui permettre d'apprendre à faire une étude de territoire, une analyse des situations et des besoins. Il doit permettre de réaliser un cahier des charges, de constituer une équipe et d'organiser le travail, puis de mettre en œuvre de façon concrète un projet.

Selon les options, le projet tutoré peut relever d'une intervention sociale auprès de groupes de personnes pour contribuer à développer leur autonomie et leur responsabilité, d'une stratégie de changement d'un territoire dans ses différentes dimensions, du développement et de la valorisation d'un service, d'une action ou d'un projet. L'étudiant est suivi par un enseignant de son département et par un référent extérieur représentant l'organisme mandataire ou partenaire. De plus, le projet tutoré doit permettre d'apprendre à évaluer le projet, à réfléchir sur les points positifs et négatifs de celui-ci, et à le restituer sous forme écrite et/ou orale. Enfin, il permet d'acquérir de l'autonomie, de travailler en partenariat, de travailler en groupe restreint, de se confronter à la réalité du terrain et de mettre en pratique ses savoirs et savoir-faire (recherche documentaire, proposition de solutions, réalisation d'un rapport...)

D. Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP) est une démarche de construction qui relève d'un travail continu tout au long des quatre semestres de la formation et qui permet d'affirmer les dimensions personnelles et professionnelles de l'étudiant.

Le PPP vise à l'appropriation par l'étudiant de la construction de son propre projet. Les objectifs sont :

- la connaissance approfondie d'un ensemble de techniques d'insertion professionnelle ;
- la capacité à chercher des réponses aux problèmes d'orientation qui pourront se poser à lui au cours de ses études et carrières futures, auprès des interlocuteurs idoines. Le PPP fournit des « méthodes, réflexes, principes » que l'étudiant pourra réinvestir tout au long de sa carrière, en particulier lors des phases de transition, pour, par exemple, s'orienter vers des lieux ressources ;
- la production d'un projet de formation et professionnel, porteur de sens pour lui-même.

Le PPP contribue à la professionnalisation de l'étudiant. Il l'amène, après une prise de recul sur soi et sur son parcours, à se faire une idée précise des métiers et de ce qu'ils nécessitent comme aptitudes personnelles. Il lui permet de mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Le Projet Personnel et Professionnel est transversal, chez l'étudiant et dans l'équipe de formation, car il

s'imbrique dans d'autres activités existantes relevant de modules tels que les stages, les projets tutorés... Il mobilise des connaissances et compétences techniques (en particulier dans l'exploration du milieu professionnel), et implique un travail de communication et de recherche personnelle. Si une part du travail (notamment la transmission ou la récolte d'informations sur le milieu, les métiers) peut être menée de façon collective, la concrétisation du Projet Personnel et Professionnel ne peut se concevoir sans un tutorat individuel.

Des modules spécifiques sont dédiés à l'élaboration du PPP au cours des quatre semestres et celui-ci fait l'objet d'évaluation : la démarche entreprise, la réalisation d'actions peuvent être évaluées.

E. Orientations pédagogiques et pédagogie par la technologie

Chaque IUT constitue pour son environnement régional un atout de développement, auquel contribuent efficacement ses diplômés. Pour cela, les enseignements peuvent être conçus en prenant en compte les contextes locaux et régionaux. Ces adaptations, adoptées par les instances locales réglementaires, peuvent atteindre 20 % du volume global de la formation. Cette flexibilité peut également être utilisée pour favoriser la mobilité des étudiants à l'international, sans toutefois modifier le spectre général de la formation ni en altérer le niveau.

Une pédagogie par la technologie est mise en œuvre pour faciliter l'acquisition des savoirs, savoir-faire / agir et savoir relationnel / social. Elle apparaît comme un moyen efficace de faire face à l'hétérogénéité croissante des étudiants et aux difficultés méthodologiques que certains connaissent. Elle consiste en des mises en situation simulées ou réelles (projets tutorés, pratiques de créativité et projets avec des groupes...), des études de cas, des expérimentations qui articulent théorie et pratique (organisation de journées thématiques, temps forts...) Un ensemble de modules de formation se prêtent à une telle pédagogie (gestion, méthodologie de projet, analyse de pratiques, projets tutorés, technologies de l'information et de la communication (TIC)...), dont les modules transversaux : expression et communication, langues et cultures étrangères (exposés, expositions, films, etc.) et le PPP (rencontres de professionnels etc.)

Cette pédagogie passe par la prise en compte d'une individualisation du parcours de l'étudiant selon son Projet Personnel et Professionnel, et par une diversité d'intervenants (enseignants chercheurs, enseignants du second degré, professionnels associés, professionnels vacataires chargés d'enseignement). Elle permet à l'étudiant de s'exercer de façon pratique aux gestes d'usage des métiers pour lesquels il se forme par des contenus appliqués et par une méthodologie adaptée (dont les techniques et outils correspondent à des exercices pratiques : jeux de rôle, entretiens simulés, affiche poster, création de blog ou d'une page de réseau social pour un événement, base de données, table ronde, exposition en milieu professionnel, projet tutoré avec réalisation in situ avec des publics...)

Apprendre autrement

Le recours à des formes innovantes d'enseignement est favorisé, notamment dans le cadre d'une pédagogie de l'apprendre autrement. Face à l'augmentation des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers des Carrières sociales, à l'hétérogénéité des situations professionnelles, et des parcours et compétences des étudiants, de nouvelles modalités d'enseignement sont mises en œuvre. Les temps de formation « apprendre autrement » ont pour vocation d'apporter à l'étudiant l'autonomie en matière d'apprentissage. Cela ne signifie pas le laisser seul avec l'information mais favoriser le tutorat, le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et le travail personnel guidé. De cette manière, l'étudiant renforce progressivement son autonomie dans l'apprentissage. Il devient alors capable d'actualiser lui-même ses connaissances. Les séquences de formation regroupées sous le vocable « apprendre autrement » ne constituent pas un module ni un volume horaire prédéfini, mais représentent une approche transversale fondée sur la diversité pédagogique.

Les temps dédiés à ce type d'enseignement sont répartis sur l'ensemble de la formation et irriguent les différentes unités d'enseignement. Les formes concrètes que peut revêtir cette approche correspondent, à titre d'exemple, à :

- des parcours individualisés en ligne fondés sur l'autoévaluation et visant l'amélioration du niveau ;
- des jeux de rôle mettant les étudiants en situation virtuelle d'acteurs dans des modules de communication, d'apprentissage de la pédagogie, des relations sociales... ;
- la préparation et la tenue de forums de discussion ;
- la préparation d'intervention de professionnels pour enrichir l'analyse de la pratique professionnelle.

La richesse de ces approches ne saurait faire oublier les conditions nécessaires à la réussite de ces initiatives : un investissement significatif des équipes pédagogiques et un effort personnel à fournir par les étudiants.

F. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie

Le champ des carrières sociales est en prise directe avec les enjeux économiques actuels. Un ensemble d'éléments constituent de nouvelles exigences : la normalisation dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité, le développement durable appliqué aux relations humaines, la santé et la sécurité au travail... Les décisions prises par les structures du secteur social sont contraintes par la situation macroéconomique, que les professionnels du champ social doivent être en mesure de comprendre, mais aussi d'en analyser les conséquences.

Le développement durable est notamment traité dans les modules M 2204, M 3103, M 3303, M 14G02, M 42G04, M 43G04, M 4401, la santé et sécurité au travail dans les modules M 43S05C, M 4401, la gestion de projet dans les modules M 1303, M 2304, M 3303. Les normes qualité apparaissent particulièrement en M 14S02.

Le secteur social est composé de différentes entités appartenant au secteur marchand, au secteur public et à l'économie sociale et solidaire. Ce dernier secteur est spécifique et s'inscrit particulièrement dans une démarche en cohérence avec les exigences du développement durable (selon ses quatre axes: environnemental, social, économique, culturel), dont l'intervention des professionnels des carrières sociales s'inspire. Ces derniers valorisent les projets partagés (promotion du lien social, objectifs communs négociés, responsabilité sociale et environnementale, etc.) et des modalités de travail collaboratif.

Les structures doivent aussi détecter et répondre aux nouveaux besoins des publics, pour pérenniser leurs activités, ce qui nécessite une veille permanente. Pour cela, les professionnels sont impliqués dans la mise en place de dispositifs de recherche, de collecte et d'analyse des informations économiques et sociales, susceptibles d'affiner une connaissance des besoins et les réponses à y apporter, soit par la création d'activité et l'entrepreneuriat, soit par la gestion de projet. Stimuler l'entrepreneuriat responsable consistera à prendre en compte la protection de l'environnement (y compris la gestion des risques), la gestion durable des ressources, les activités transversales (travail en équipe, modes de travail animés par le lien social et la mise en commun de ressources) et l'innovation sociale et sociétale (ex : consommation responsable, circuits courts, entrepreneuriat social).

Les structures sociales confrontées à la réduction des dépenses publiques doivent renouveler leurs modes de financement et diversifier les sources publiques et privées de ce dernier. Les structures sont aussi conduites à intégrer des outils de gestion et d'évaluation.

La formation universitaire et technologique du DUT Carrières sociales propose des enseignements de gestion et de comptabilité prenant en compte tous ces aspects, pour permettre aux futurs professionnels d'acquérir à la fois une expertise professionnelle et une pensée éclairée sur les questions économiques actuelles, par les différentes théories et analyses dans ce domaine.

4. Description des modules de formation

Ce chapitre présente l'ensemble des modules de formation pour les cinq options par semestre, et se décompose en deux parties :

- une première partie décrit les modules de tronc commun mis en œuvre dans les cinq options, par semestre ;
- une seconde partie, à la suite, décrit les modules d'options et les modules complémentaires spécifiques à chacune des cinq options.

A. Description des modules de tronc commun

a. Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Droit,	
M 1101	Institutions territoriales, nationales, et européennes	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre l'organisation politique instaurée par la Vème République notamment la répartition des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et législatif. Comprendre le fonctionnement du triangle institutionnel (Commission européenne, Conseil, Parlement européen), le rôle de la CJUE (Cour de Justice de l'Union européenne). Appréhender les spécificités du droit communautaire (compétences, primauté, applicabilité immédiate, effet direct). Décrire une ou plusieurs politiques européennes (Budget, Europe sociale, politique régionale et fonds structurels...)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et leurs évolutions; repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Pouvoir tenir compte d'un contexte et des politiques en vigueur à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne), pour inscrire son travail dans des dispositifs en relevant. - Identifier et qualifier des sources d'informations pertinentes; exploiter des sources dans le cadre d'une activité; organiser des informations dans une perspective argumentative. 		
<p>Prérequis : Cours d'instruction civique, sciences politiques des bacs ES ou droit des bacs L, droit des bacs technologiques (ST2S, STMG...).</p>		
<p>Contenus : Introduction à la science politique (fondements de la démocratie); les pouvoirs constitués et leur organisation. Historique rapide de la construction européenne; le système institutionnel de l'Union européenne. Le pouvoir européen à l'œuvre dans les ordres juridiques nationaux (hiérarchie des normes, subsidiarité, les compétences européennes ...) L'Europe sociale (contenu, interprétations contrastées et bilans provisoires, conséquences sur le travail social). Enjeux incontournables de demain (L'après TCE ou traité établissant une constitution pour l'Europe, l'après-crise, élargissement ou approfondissement du projet européen ?)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse d'articles de la Constitution de 1958. Schématisation d'articles ; décryptage d'extraits de discours politiques. Utilisation de vidéos. Recherche documentaire sur des sites institutionnels (ex : site de l'Union européenne). Rencontre avec des élus. Travail sur du matériel de formation des élus (revues, sites) et de citoyens (vie-publique.fr, i.ville.fr...). Synthèse de documents, dissertation...</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2101 Politiques territoriales et institutions, M 3101 Politiques publiques sectorielles, M 2102 Droit : principes généraux, M 3102 Droit appliqué.</p>		
<p>Mots clés : Etat, démocratie, République, citoyenneté, séparation des pouvoirs, gouvernement, administration, pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, triangle institutionnel, primauté, applicabilité immédiate, principe de subsidiarité.</p>		

UE 1	Environnement institutionnel	10 H CM 20H TD
	Champ disciplinaire Droit, sciences politiques, sociologie, philosophie, histoire.	
M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Définir le concept de démocratie et ses différentes acceptions (démocratie directe, semi-directe, représentative, participative). Appréhender la notion de société civile et son évolution, les rôles spécifiques du monde associatif. Identifier et mesurer les rôles des acteurs de la société civile. Comprendre et repérer certains fonctionnements fondamentaux régissant le monde social, du point de vue des acteurs de la société civile, c'est à dire des membres d'une société au-delà de ses institutions. Repérer la place de la société civile dans le maillage institutionnel d'un pays. Comparer cette situation au niveau international. Adopter un regard sociologique : aller au-delà des idées reçues et des stéréotypes dominants. Connaître les contours de l'économie sociale et solidaire comme champ d'intervention de la société civile.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à toutes les échelles territoriales (locales, nationales, européennes et internationales).</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent. Suivi de l'actualité quotidiennement.</p>		
<p>Contenus : Analyse théorique: Définition de la société civile. Société civile et mouvements sociaux, La société civile dans l'espace public. Diversité des rôles des acteurs, Normes sociales, déviance, stigmatisation, immigration, etc. L'exemple d'une organisation de la société civile (association, syndicat, mutuelle, coopérative, mouvements sociaux...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, exposés. Lecture de documents universitaires : analyse et restitution de l'analyse par écrit. Travail personnel et collectif à partir de documents. Rencontres avec des acteurs de la société civile. Possibilités de monographies d'organisations du champ de la société civile comme évaluation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 2101 Politiques territoriales et institutions M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Démocratie, société civile, pouvoir, gouvernance, économie sociale et solidaire, tiers secteur, démocratie sociale, syndicat, association, engagement et nouveaux modes d'engagement, mobilisation, citoyenneté, normes sociales.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire : Sciences économiques et sociales Géographie	
M 1201	Diagnostic de territoires	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les différentes variables à prendre en compte et les sources d'informations pour élaborer un diagnostic de territoire - Etablir un état des lieux, évaluer les besoins et proposer des solutions pour l'amélioration d'un territoire ou la solidarisation des groupes sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.- Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Analyse d'une population dans ses différentes dimensions (sociales, culturelles, économiques). Présentation des principaux outils d'analyse (tableaux, repérages statistiques). Présentation et utilisation des sources d'information (INSEE, INED...). Grille d'analyse spatiale (de type forces/faiblesses, menaces/opportunités).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et mise en pratique à partir d'études de terrain et/ou d'études de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M1202 Publics et problématiques spécifiques, M 2201 Dynamique des populations, méthodologie d'enquête, M 2203 Analyse de la société, M 2403 Projet tutoré</p>		
<p>Mots clés : Territoire, évaluation, diagnostic, acteurs, propositions.</p>		

UE2	Individus et sociétés	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire : Sociologie Géographie sociale	
M 1202	Publics et problématiques spécifiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale, son évolution, sa dimension spatiale. Identifier les équipements, les dispositifs d'intervention collective, les structures d'accueil spécifiques. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics et leurs problématiques.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - <u>Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics.</u> - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes . 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Evolution des publics et évolution de l'intervention sociale, éducative, culturelle, et représentations sociétales. La dimension spatiale des problématiques sociales actuelles et de leur traitement.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2202 Le groupe et ses enjeux M 1204, M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Mots clés : Problématiques sociales, intervention sociale.</p>		

UE2	Individus et sociétés	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire : Psychologie Psychologie sociale	
M 1203	Développement de la personne	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Initier à la compréhension des comportements humains en relation avec les étapes du développement (de l'enfance à la vieillesse). Connaître les facteurs du développement humain et les fondements de la relation interpersonnelle. Découvrir les méthodes et outils de la psychologie.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. Articuler l'identification des besoins humains et la prise en compte de la commande institutionnelle. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.</p>		
<p>Pré requis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Approche évolutive et involutive du développement humain. Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Théories du développement.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2202 Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Mots clés : Développement de la personne, âges et contextes de vie.</p>		

UE2	Individus et sociétés	20 H CM, 10H TD
	Champ disciplinaire : Sociologie Anthropologie	
M 1204	Analyse de la société	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Familiariser les étudiants avec les concepts, théories, auteurs de la sociologie, et avec les objets relatifs au fonctionnement des organisations, à l'éducation... Appréhender les mécanismes sociaux fondamentaux et acquérir des repères théoriques et méthodologiques permettant de les comprendre et de les interpréter.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Théories et courants en sociologie (auteurs, fondements). Différents objets d'étude : socialisation et intégration sociale, démocratisation scolaire, stratification sociale et groupes sociaux, ségrégation, sociologie des organisations, sociologie de l'enfance et de la jeunesse, sociologie des loisirs...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Réalisation de dossiers d'enquête.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Mots clés : Groupes sociaux, société, socialisation, faits sociaux, organisation, mobilité sociale.</p>		

UE 3	Fondements méthodologiques	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux	Semestre 1
Objectifs du module : Prendre conscience des enjeux de la communication.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication. - S'exprimer clairement. - Rechercher et sélectionner les informations et savoir en rendre compte. - S'adapter à la situation de communication dans différents contextes (universitaire, professionnel, autre...) - Avoir confiance en soi et s'affirmer dans un groupe. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. 		
Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent. Bonnes compétences d'expression écrite et orale en français.		
Contenus : Concepts de la communication (situation, type, fonctions du langage...) Communication interpersonnelle ; La communication verbale et non verbale. Outils et techniques de recherche documentaire. Renforcement des compétences linguistiques. Sensibilisation à l'environnement culturel et interculturel. Utilisation des sources d'informations : savoir distinguer les différentes sources, les hiérarchiser, proscrire le plagiat.		
Modalités de mise en œuvre : Exercice de communication écrite et orale : lecture rapide, reformulation, prise de notes, rédaction, courriers, courriels, compte rendu, prises de parole (improvisées, exposés, présentation de soi, téléphoniques...) Supports visuels : production (posters, tracts ...), et exposé oral avec un logiciel de présentation. Travail d'équipe. Etudes de cas. Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical.		
Prolongements possibles : M 2301 Expression et communication : information et argumentation. M 2401 Projet Personnel et Professionnel. M 2403 Projet tutoré.		
Mots clés : Communication, culture, éthique de la communication, écrit et oral, verbal et non verbal, visuels, recherche documentaire, rédaction, développement personnel, rédaction technique.		

m1314

UE 3	Fondements méthodologiques	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 1302	Langues et cultures étrangères	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral, écrit).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre un document d'actualité ou d'intérêt général. - Etre capable de communiquer sur des questions d'actualité liées au monde professionnel, à l'oral comme à l'écrit. - Faire une présentation orale (exposé) d'un produit, d'un service, d'un projet ou d'un processus. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à l'échelle européenne et internationale. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute d'extraits de conférences (audio, vidéo), étude d'articles de la presse générale ou spécialisée, mise en place de jeux de rôle, présentation orale /exposés, rédaction de résumés ou de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux, M 1401, M 2401 Projet Personnel et Professionnel, M 2302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire.</p>		

m1315

m1317

UE3	Fondements méthodologiques	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Structurer une démarche méthodologique de montage de projet. S'approprier les outils et les méthodes de la conduite et de la gestion de projet. Situer l'utilité de la comptabilité dans un système d'information et de décision. Savoir lire, créer, utiliser et comprendre les documents comptables.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques et de leurs évolutions. - Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts. - Coopérer à des réponses d'appel à projet. - Définir une stratégie d'action fondée sur les résultats du diagnostic. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Différents types de projets, projet et programme, démarche de projet, diagnostic et différentes évaluations ; participation au projet, mobilisation et conduite de projet ; ressources à mobiliser et contraintes à lever, des outils au service du projet. Mise en lien des aspects financiers avec les objectifs et valeurs de l'organisation ; lecture du compte de résultat ; mobilisation des moyens financiers : demandes de subventions et ressources propres ; procédure comptable ; plan comptable général ; organisation (entreprise, association,...) et fiscalité ; opérations économiques – charges courantes ; investissements (immobilisations et amortissements) ; notions sur les masses du bilan, notions d'analyse du résultat.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de projets existants, mise en situation, travail d'équipe, exposés de la démarche, présentation d'outils, usage de logiciels spécialisés, présentation des principes de base, exercices d'applications, études de cas simples.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 2404 Stage, M 2403 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Projet, action, changement, conduite de projet, évaluations, ressources. Bilan, budget, comptabilité, diagnostic comptable.</p>		

m1318

UE4	Découverte professionnelle	10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 1401	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir les métiers accessibles avec un DUT Carrières sociales, selon l'option choisie, et la diversité des environnements professionnels et des conditions d'exercice, ainsi que les qualités et les compétences nécessaires pour exercer ces métiers. Identifier les parcours de formation menant à ces métiers et à leur diversité en termes de statuts et fonctions (selon les responsabilités engagées par exemple). Réfléchir sur ses choix de formation, ses stratégies, les scénarios possibles en fonction des métiers envisagés Acquérir des connaissances et des savoir-faire dans la définition et la mise en œuvre d'un projet professionnel d'orientation et de formation.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Présentation de la démarche et du dispositif Projet Personnel et Professionnel sur les quatre semestres, les référents et les rôles respectifs des acteurs y participant. Réalisation d'enquêtes métier : recherches documentaires, rencontres de professionnels lors de visites sur leur lieu de travail, d'anciens étudiants diplômés en poste. Conférences de professionnels. Tenue d'un carnet de bord rendant compte de la démarche et des étapes de la réflexion.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Approche transversale (voir M 1301). Il s'agit de rendre l'étudiant acteur de son projet par l'expérimentation, par des démarches qui l'engagent et l'aident à progresser dans sa réflexion. Le travail en autonomie est privilégié. Cette démarche individuelle ou en groupe restreint suscite une réflexion de l'étudiant sur ses acquis à l'arrivée en formation, ses expériences passées, ses représentations des métiers du champ professionnel. Puis elle vise à susciter l'émergence d'un projet professionnel et la compréhension par l'étudiant des étapes d'élaboration et de concrétisation de celui-ci. Des restitutions sont prévues sous diverses formes. Utilisation d'outils (carnet de bord, logiciels...), rencontre de professionnels dans leur environnement ou à l'IUT, posters et exposés qui restituent le travail de recherche, mutualisation entre groupes.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2401, M 3401, M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Métier, emploi, activités professionnelles, qualités, compétences, projet professionnel, VAE.</p>		

b. Semestre 2

UE1	Institutions et politiques publiques	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Droit public	
M 2101	Politiques territoriales et institutions	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre l'organisation politique et administrative française au niveau territorial, en distinguant les administrations déconcentrées des administrations décentralisées. Repérer les continuités avec les institutions nationales, les spécificités et compétences des collectivités locales. Aborder la question de la décentralisation en identifiant ses effets sur la mise en œuvre des politiques d'action sociale. Apporter quelques éléments de comparaison avec d'autres pays européens.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et la cadre des politiques publiques et leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Identifier et qualifier des sources d'informations pertinentes. - Organiser des informations dans une perspective argumentative.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes ; M 1102 Acteurs de la société civile et organisation. S'intéresser à l'actualité quotidiennement.</p>		
<p>Contenus : Les différentes institutions politiques et administratives locales. Le cadre de la décentralisation. Les expériences étrangères de décentralisation (GB, Allemagne, Espagne, USA...) La territorialisation des politiques publiques. Les modalités institutionnelles de traitements politique et social (dispositifs d'action publique) de problématiques publiques (précarité, délinquance, migrations, exclusion sociale...) à différentes échelles territoriales.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentations de mises en œuvre locales de politiques publiques (jeunesse, sport, emploi, éducation...). Travail sur la presse locale. Rencontre avec des élus locaux. Présenter l'université comme un carrefour de politiques nationales et locales.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2102 Droit : principes généraux. M 3101 Politiques publiques sectorielles. M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs.</p>		
<p>Mots clés : Collectivités territoriales, décentralisation, déconcentration, territorialisation, intercommunalité, capacitation, démocratie participative.</p>		

UE 1	Institutions et politiques publiques	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Droit public, sciences politiques	
M 2102	Droit: principes généraux	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Identifier à quoi sert le droit. Connaître les différentes sources du droit (écrites ou non écrites). Connaître les différentes branches du droit. Se repérer dans l'organisation judiciaire. Appréhender la notion de contrat.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec les acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser à l'actualité quotidiennement. Notions de droit développées dans certains baccalauréats (L, STMG, ST2S...). M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation.</p>		
<p>Contenus : Définition du Droit. Les sources du Droit. La hiérarchie des normes. Le système judiciaire. La preuve. Le contrat.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Textes juridiques de toutes natures (ouvrages, extraits de directives européennes, loi, décrets, circulaires, directives). Analyse de décisions de justice. Cas pratiques. Vidéo d'un procès civil ou pénal.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3102 Droit appliqué.</p>		
<p>Mots clés : Règles de droit, Droit public/privé, Preuve, Organisation judiciaire, contrat, responsabilité.</p>		

UE 1	Institutions et politiques publiques	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences économiques et sociales	
M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre les principaux mécanismes économiques (macroéconomie), et leurs conséquences sur le comportement des acteurs (consommateurs, entreprises et puissance publique).. Décrypter les notions de croissance selon les optiques keynésienne et libérale, les logiques économiques en jeu dans la société. Comprendre le fonctionnement du modèle économique dominant et ses enjeux. Replacer l'économie standard dans un cadre de sciences humaines.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Organiser des informations dans une perspective argumentative.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser à l'actualité économique.</p>		
<p>Contenus : Présentation des grands courants de la pensée économique (l'analyse libérale, l'analyse keynésienne, l'analyse marxiste) et des méthodologies d'analyse. Les principaux concepts (PIB et indicateurs alternatifs, croissance, production, consommation, épargne, échange, etc.) et agents économiques (ménages, entreprises, institutions financières, etc.). Analyse du modèle macroéconomique simplifié : le rôle de la demande, les modes d'intervention publique dans l'économie, les effets multiplicateurs, la dette publique. Les crises économiques. Analyse de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie contemporaine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Illustrations à l'appui de l'actualité des concepts et mécanismes abordés par l'utilisation de vidéos, de textes économiques, de textes de la presse alternative. Mise en situation, jeux de rôle.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3103 Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché</p>		
<p>Mots clés : Théories économiques, macroéconomie, économie publique, mondialisation.</p>		

UE2	Sociétés, populations et territoires	20 H CM, 20 H TP
	Champ disciplinaire Sciences économiques et sociales, Géographie, Sociologie	
M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les dynamiques démographiques des territoires. Connaître les différents outils de recueil de données en sciences sociales. S'initier à la construction d'outils d'enquête quantitative (questionnaire) et qualitative (observation, entretiens), à leur utilisation et à l'analyse des résultats issus des données collectées. Adopter un point de vue critique sur son travail d'enquête.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Les indicateurs démographiques (natalité, mortalité, mobilité, migration, fécondité, nuptialité). Les échelles spatio-temporelles. Systèmes de représentation (par exemple approche de la cartographie). Méthodologie du questionnaire, de l'entretien et de l'observation participante : conception, mise en œuvre et exploitation. La question de départ, l'exploration d'un sujet, la problématique, la construction d'un modèle d'analyse, les outils de l'observation, les outils d'analyse des informations...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels ; lectures de tableaux statistiques ; études de documents ; lectures et travail personnel ; exploitation sorties terrain (recueil de données par observations, entretiens, questionnaire...); exposé des différentes étapes, des méthodes, techniques et outils ; études de cas : exposés commentés de travaux ; exercices de problématisation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 2403 Projet tutoré, M 2404 Stage, M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Démographie, populations, territoire, méthodologie quantitative et qualitative, représentations graphiques, cartographie, terrain.</p>		

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire : Psychologie sociale	
M 2202	Le groupe et ses enjeux	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les processus psychosociaux à l'œuvre au sein d'un groupe. Connaître les différents courants psycho-sociaux et leurs implications dans les groupes.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 1203 Développement de la personne, M 1204 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : Le groupe, sa structure, sa dynamique. Communication et conflits au sein du groupe. Le rôle des influences sociales. Les phénomènes de groupe, les processus d'influence dans les groupes. Les processus de relations entre les groupes dans le milieu professionnel.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (audio, vidéo, texte). Lectures et travail personnel. Mise en situation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2402 Analyse des pratiques, M 4303 Techniques de négociation et de médiation.</p>		
<p>Mots clés : Groupe, interactions, conflits.</p>		

UE2	Sociétés, populations et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire : Sociologie	
M 2203	Analyse de la société	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir les concepts et théories sociologiques. Donner des outils d'analyse de l'environnement sociétal.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations.</p>		
<p>Prérequis : M 1204 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : Concepts et théories sociologiques concernant la famille, le travail, la culture, la jeunesse, la déviance, la ville, la santé...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de textes sociologiques et de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Théorie sociologique, analyse sociologique.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	20 H TD, 10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2301	Expression et communication : information et argumentation	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se documenter, collecter et analyser des informations. - Connaître et analyser les médias, grand public et spécialisés. - Connaître et savoir utiliser les techniques d'argumentation et de persuasion. - Organiser et structurer ses idées. - Enrichir sa culture générale. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux.</p>		
<p>Contenus : Recherche documentaire. Rédaction et mise en forme de documents : normes de présentation, normes typographiques, fiches bibliographique et sitographique. Techniques du compte rendu, du résumé, de la synthèse. Sémiologie de l'image. Argumentation écrite, orale, par l'image. Renforcement des compétences linguistiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse des médias (presse, sites web), études de cas, participation à des activités culturelles et productions culturelles, exposés, débats, rédaction de CR, résumés, synthèses, revues de presse, ateliers d'écriture...)</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3301 Expression et communication : communication des organisations. M 2401, M 3401 Projet Personnel et Professionnel. M 2403, M 3403 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Presse, médias, revue de presse, argumenter, synthétiser, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), culture.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2302	Langues et cultures étrangères	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de développer un point de vue sur un sujet d'actualité. - Développer les capacités de communiquer à l'écrit comme à l'oral (techniques de présentations niveau 2 et rédaction de rapports, notes de synthèses...). - Rédiger un CV et une lettre de motivation. - Se préparer à un entretien. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à l'échelle européenne et internationale. <p>Organiser des informations dans une perspective argumentative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. 		
<p>Prérequis : M 1302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute d'extraits de documents audio et vidéo, étude d'articles de la presse générale ou spécialisée, mise en place de jeux de rôle (simulation d'entretiens d'embauche/de stage), présentation orale /exposés, rédaction de résumés ou de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés. Les recherches de stages à l'étranger ou de poursuites d'études à l'étranger peuvent constituer un support intéressant.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2301 Expression et communication : information et argumentation. M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire, techniques d'entretien.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre les principes méthodologiques liés à la recherche en sciences sociales. Donner une démarche, un ensemble de points de repères pour aider l'étudiant à élaborer une méthode de travail adaptée à sa recherche. Définir une stratégie de recueil de données adaptée aux situations sociales en jeu. Utiliser en autonomie la bureautique (ensemble de techniques et moyens de traitement de l'information) et les fonctions avancées de logiciels de traitement de l'information.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : La question de départ, l'exploration d'un sujet, la problématique, la construction d'un modèle d'analyse, les outils de l'observation, les outils d'analyse des informations... Méthodologies de l'observation participante, de l'entretien et/ou du questionnaire, (conception, mise en œuvre et exploitation). Gestion du poste et de l'environnement de travail (ensemble des techniques et outils composant la bureautique ainsi que du processus de traitement de l'information). Gestion des fichiers et des différents supports numériques, utilisation de la messagerie électronique. Traitement de texte, tableurs.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exploitation sorties terrain (recueil de données, entretiens,...). Exposés des différentes méthodes (qualitatives, quantitatives) techniques et outils. Etudes de cas : exposés commentés de travaux. Fiches de lecture. Exercices de problématisation. Usage des instruments de la bureautique. Usage des logiciels courants ; exercices de saisie ; exercices de mise en page ; gestion d'un carnet d'adresses ; exercices de recherche par thème et synthèse de documents : utilisation des moteurs de recherche.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 2403, M 3403, 4401 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Epistémologie, enquête, entretien, observation, questionnaire, diagnostic, problématiques, hypothèses, validation, concept, échantillon, représentativité, mise en page, arborescence, fichiers, dossiers, extension, bureautique, informatique.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TD, 10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Concevoir une démarche, une organisation, une conduite et une évaluation de projet. Fournir méthodes et moyens pour acquérir les principes de base de la gestion budgétaire.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques et de leurs évolutions. - Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts. - Coopérer à des réponses d'appel à projet. - Définir une stratégie d'action fondée sur les résultats du diagnostic. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.</p>		
<p>Contenus : Construction d'une démarche de projet, d'une organisation et gestion de projet. Identification des ressources, contraintes Les outils au service du projet et de sa gestion. Construction d'un raisonnement en comptabilité analytique. Mise en lien du budget avec les objectifs et valeurs de l'organisation. Budget prévisionnel et lecture du bilan comptable, mobilisation des moyens financiers : demandes de subventions et ressources propres. Réalisation d'un tableau de bord des réalisations budgétaires. Connaître les modes d'évaluation des financeurs.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conception de projets en sous-groupes, analyse de projets existants, mise en situation, Usage de logiciels spécialisés</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2404, M 2405 Stage, M 2403 Projet tutoré, M 3303 Méthodologie et conduite de projet, M 3304 Gestion.</p>		
<p>Mots clés : Projet, action, changement, gestion, évaluation. Bilan, budget, comptabilité, diagnostic comptable, suivi financier, indicateur.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2401	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Mieux connaître le champ professionnel et mieux se connaître permet à l'étudiant d'énoncer ses souhaits et de les argumenter au regard de ce qu'il a appris en M 1401. Il s'agit pour lui de réfléchir à ses choix de parcours IUT et post DUT. Prendre en compte la notion de développement durable dans l'exercice des métiers liés aux Carrières sociales (développement personnel, lien social, bien être collectif...) Acquérir une méthodologie et des outils pertinents concernant la recherche de stage.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques.</p>		
<p>Prérequis : M 1401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Organisation et participation à des événements (journées ou conférences thématiques, présentation des enquêtes des parcours post DUT...) Exposés, posters, dossiers. Démarche, techniques et outils de recherche de stage, de contact avec des organismes d'accueil, initiation au CV et lettre de motivation, outils de prospection et suivi des contacts. Utilisation du carnet de bord pour préciser les démarches, les réflexions et l'argumentaire du Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail transversal en continuité du S1, conduisant en fin de S2 à une détermination plus claire du projet. Travail en autonomie et individualisé privilégié pour l'identification des intérêts professionnels, des valeurs et des motivations personnelles conduisant à la réalisation du Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401, M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Lettre de motivation, argumentaire, négociation de stage.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 2402	Analyse des pratiques	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les secteurs et acteurs professionnels. Analyser les enjeux sociaux et professionnels de sa pratique. Définir les actions propres à l'exercice professionnel en relation avec d'autres personnes.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de situer son action en tenant compte des missions et fonctions des professionnels intervenant dans les différents champs sociaux. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. 		
<p>Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux.</p>		
<p>Contenus : Les différentes missions et fonctions des professionnels du social. Logique et structuration des champs professionnels. Méthodologie du rapport de stage et préparation de la soutenance orale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques (exemple : témoignages, visite de structures). Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Rédaction du rapport de stage, compléments sur les normes de présentation, aide à la préparation de soutenance orale.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2403 Projet tutoré. M 2404, M 2405 Stage. M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Profession, dispositifs, compétences, pratique.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	(100h)
	Champ disciplinaire	
M 2403	Projet tutoré	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre un projet, et différentes actions y conduisant, en lien avec les champs professionnels des Carrières sociales. Acquérir de l'autonomie dans le travail, travailler en groupe restreint.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique logistique. - Elaborer une communication interne et externe. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : Etude de terrain, analyse de situations, sur des sujets en rapport avec les options.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail en groupe restreint. Organisation et conduite de projet en lien avec des enseignements transversaux. Réalisation et valorisation d'un événement ou d'une action.</p>		
<p>Prolongements possibles : M3303 Méthodologie et conduite de projet, M 3304 Gestion.</p>		
<p>Mots clés : Projet, autonomie, négociation, travail de groupe.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	(min 2 semaines)
	Champ disciplinaire	
M 2404	Stage : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Elargir sa connaissance du milieu professionnel. Identifier les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Se constituer un réseau professionnel. Construire son Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Compétences visées : L'ensemble des compétences abordées au cours des S1 et S2 sont susceptibles d'être complétées et consolidées par le stage. Plus spécifiquement : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financiers potentiels. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe.</p>		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Observation et participation à la vie de l'équipe dans l'établissement d'accueil selon les modalités définies lors de la négociation préalable au stage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Négociation d'un contenu de stage formalisé. Participation au stage. Bilan de stage.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401 Projet Personnel et Professionnel. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Stage, milieu professionnel.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	
	Champ disciplinaire	
M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Analyser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Mettre en œuvre des capacités d'articulation entre la théorie et la pratique.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Echanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Production d'un écrit et/ou réalisation d'une soutenance de stage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Bilan de stage. Rapport de stage écrit et/ou soutenance orale.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401 Projet Personnel et Professionnel. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Bilan de stage, fonctions et compétences professionnelles.</p>		

c. Semestre 3

UE 1	Organisation et politiques sectorielles	40 H CM
	Champ disciplinaire Sciences politiques Sociologie politique	
M 3101	Politiques publiques sectorielles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Comprendre les politiques publiques sectorielles. Etude de la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles en lien avec les métiers sociaux, les enjeux et les effets.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).</p>		
<p>Prérequis : M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Introduction : rappels sur les politiques publiques. Cadre politique et économique des politiques publiques. Analyse sociologique des politiques publiques (les systèmes de référence). Etude de cas sur l'organisation institutionnelle d'une politique publique sectorielle (éducation nationale, politique jeunesse, la politique redistributive ou politique des revenus, politiques d'insertion, de l'emploi, du logement ...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Enseignement théorique et présentation d'études de cas. Possibilité d'évaluation sous forme de dossiers portant sur une politique publique.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs.</p>		
<p>Mots clés : Politiques publiques, Etat-providence, politiques sociales, intervention sociale.</p>		

UE 1	Organisation et politiques sectorielles	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Droit	
M 3102	Droit appliqué	Semestre 3
Objectifs du module : Approfondir l'approche des situations juridiques en fonction du contexte professionnel.		
Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.		
Prérequis : M 2102 Droit: principes généraux.		
Contenus : Approfondissement des aspects juridiques dominants dans chaque option. Exemple : droit du travail, droit de la famille et de la protection de la famille, droit civil, droit administratif, droit commercial...		
Modalités de mise en œuvre : Applications professionnelles des approches juridiques déjà vues.		
Prolongements possibles : M 4102 Droit spécialisé.		
Mots clés : Droit, texte législatif.		

UE 1	Organisation et politiques sectorielles	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Economie	
M 3103	Politiques économiques contemporaines: les dynamiques de marché.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir la compréhension des dynamiques économiques contemporaines et saisir les interactions entre politiques économiques et sociétés contemporaines. Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des marchés et analyser les choix de politiques économiques. Acquérir des connaissances sur les modes de fonctionnement économique sur un territoire. Acquérir des connaissances sur l'économie sociale et solidaire.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Repérer le fondement théorique d'une décision de politique économique, les logiques en jeu. 		
<p>Prérequis : S'intéresser à l'actualité quotidiennement. M 2103 L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques. M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : La diversité des politiques et modèles économiques libéral, alternatifs (économie sociale et solidaire, approches en termes de développement durable...).</p> <p>Analyse des politiques économiques dans le cadre de l'Union européenne. Les déséquilibres économiques et les politiques menées (chômage, inflation, déséquilibres extérieurs...).</p> <p>Caractériser le fonctionnement spécifique (gouvernance, valeurs, principes de fonctionnement, champ d'activité, acteurs, limites) des organisations de l'économie sociale et solidaire.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, étude de textes à caractère économique, débats autour d'articles de vulgarisation et d'articles de recherche. Découverte et construction de jeux pédagogiques sur l'économie sociale et solidaire, vidéos sur l'ESS, visite de structures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Politique économique, marché, services publics, économie sociale et solidaire.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 3301	Expression et communication : communication des organisations	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel. Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet, et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux M 2301 Expression et communication : information et argumentation.</p>		
<p>Contenus : Ecrits et oraux professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers d'écriture.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle. M 4401 Projets tutorés, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Rapports écrits, soutenance orale.</p>		

m3314

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 3302	Langues et cultures étrangères	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. 		
<p>Prérequis : M 1302 Langues et cultures étrangères, M 2302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute et analyse d'extraits de documents audio et vidéo, et étude d'articles de la presse spécialisée, mise en place de jeux de rôle, présentation orale /exposés, rédaction de résumés ou de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés, contacts possibles avec des étudiants inscrits dans des institutions partenaires par méls, vidéoconférence..., mise en place de conférences de professionnels en langue étrangère.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 4302 Langues et cultures étrangères, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication interculturelle, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire, écrits professionnels.</p>		

m3317

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser la notion de projet dans ses dimensions sociétales. Analyser le projet dans sa relation aux publics et aux territoires. Travailler les différentes méthodologies du projet. Acquérir les outils théoriques et pratiques à mettre en œuvre dans le rôle d'encadrement d'équipe.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les actions programmées et/ou participer à leur mise en œuvre. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : Projet et développement durable. Accompagnement, gestion de projet et évaluation. Etudes de cas, mises en situation, jeux de rôle</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Appui sur des projets existants et conception de projets. Expérimentations de situations et d'outils,</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Projet, objectifs, évaluation.</p>		

m3318

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 3304	Gestion.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Acquérir une méthodologie et des outils en gestion. Intégrer la gestion au service d'un projet.</p>		
<p>Compétences visées : - Coopérer à des réponses d'appels à projet. - Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic. - Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers.</p>		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : Les composantes de la gestion d'une association, d'un service : compte de résultat, bilan, états de rapprochements, investissements, amortissements, salaires, charges fiscales et sociales. La gestion budgétaire prévisionnelle d'un projet.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Appui sur des exemples de gestion financière. Expérimentations de situations et d'outils.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Gestion, prévisionnel, compte de résultat, bilan.</p>		

UE3	Développement professionnel	20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 3401	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Permettre à l'étudiant d'envisager et de construire un parcours post DUT selon différentes possibilités : insertion professionnelle immédiate, poursuite d'études courtes ou longues (informations sur les formations post DUT, sur la formation tout au long de la vie, en alternance, sur l'entrepreneuriat etc. Permettre un positionnement de l'étudiant qui pourra argumenter sur ses choix et sur le parcours à engager pour y aboutir.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques 		
<p>Prérequis : M 1401 et M 2401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Réflexion et mise en discussion des parcours (plusieurs scénarios) envisagés. Analyse des formations, des emplois. Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, analyse de sites, de structures spécialisés dans la recherche d'emploi, entretiens.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail individualisé, ateliers de recherche documentaire, carnet de bord et utilisation de ressources numériques pour formaliser les démarches, les connaissances, les expériences (stages). Rédaction du CV, de la lettre de motivation, entretiens individuels et de groupe, tests, jeux de rôles, courriers, notes de service, notes de synthèse, communiqué de presse, CR, études de cas...</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel, M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Parcours post DUT, alternance, formation tout au long de la vie.</p>		

UE3	Développement professionnel	(100h)
	Champ disciplinaire	
M 3403	Projet tutoré	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre les méthodes de conduite de projet.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Travailler en équipe et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action . 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité. M 2403 Projet tutoré.</p>		
<p>Contenus : Le projet est réaliste, relève d'un cahier des charges et d'une convention négociée. Constitution d'une équipe et organisation du travail d'équipe. Réalisation et utilisation d'outils numériques (planification), documentaires, de communication, d'évaluation. Rédaction d'un rapport de projet tutoré.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Négociation d'une convention, constitution d'une équipe et organisation. Mise en œuvre planifiée du projet, réalisation de l'action, évaluation. Soutenance orale du rapport de stage écrit.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Conduite de projet, cahier des charges, travail d'équipe, gestion.</p>		

d. Semestre 4

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	30 H CM
	Champ disciplinaire Sociologie politique	
M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	Semestre 4
Objectifs du module : Comprendre les nouvelles contraintes et opportunités qui sont rentrées dans le champ des politiques publiques permettant d'appréhender les réformes en cours. Reprendre les connaissances en politiques publiques pour envisager les transformations (quantitatives, qualitatives) à venir dans ce domaine. Repenser la place de l'Etat providence. Présenter des expériences étrangères pour éclairer les réformes mises en place en France.		
Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).		
Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 2101 Politiques territoriales et institutions, M 3101 Politiques publiques sectorielles		
Contenus : Les nouvelles contraintes des politiques publiques : entre mondialisation et dette publique. Les nouvelles opportunités : fédéralisme, politiques locales ou régionales. Les réformes en cours : réformes organisationnelles, réformes financières. Les acteurs politiques, institutionnels, de la société civile...		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Applications aux réformes en cours (université, hôpital, ...) Lectures.		
Prolongements possibles : M 4203 Mémoire.		
Mots clés : Etat-Providence, libéralisme, rationalisation, évaluation, usager, modernisation de l'Etat, marchandisation, service public, démocratie sociale.		

UE 1	Acteurs dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Droit	
M 4102	Droit spécialisé	Semestre 4
Objectifs du module : Approfondir l'approche des situations juridiques en fonction du contexte professionnel.		
Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec les acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.		
Prérequis : M 2102 Droit : principes généraux, M 3102 Droit appliqué.		
Contenus : Le cours approfondit les aspects juridiques dominants dans chaque option, par exemple : droit du travail, droit de la famille et de la protection de l'enfance, droit des personnes handicapées. Droits et réglementation des structures d'accueil et de loisirs.		
Modalités de mise en œuvre : Applications professionnelles des approches juridiques déjà vues.		
Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.		
Mots clés : Variables selon les options : domaine culturel, social...		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 4201	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Valider une orientation post DUT à partir d'informations collectées, analysées, confrontées. Inventorier les compétences acquises dans le parcours de formation DUT. Comprendre la démarche de formation tout au long de la vie (dont la VAE : validation des acquis par l'expérience)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401 et M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Activation de techniques de valorisation de ses acquis. Les techniques de recherche d'emploi, d'entretien de recrutement. Actualisation du CV., argumentaire de motivation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Carnet de bord (papier ou numérique). Rencontres avec professionnels (rapports de stage avec échange sur le Projet Personnel et Professionnel).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Parcours, Projet Personnel et Professionnel.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	
	Champ disciplinaire	
M 4203	Mémoire	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre une démarche d'initiation à la recherche en sciences humaines et sociales, ou à la monographie ou à la synthèse, selon les options et selon les projets personnels et professionnels des étudiants (insertion immédiate, poursuite d'études). Développer les capacités de réflexion, d'analyse, voire de théorisation d'un sujet (à partir d'un thème et d'une question de départ) ou d'une pratique professionnelle ou d'un diagnostic ou d'une documentation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. 		
<p>Prérequis : M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information, M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux, M 2301 Expression et communication : information et argumentation, M 3301 Expression et communication : communication des organisations.</p>		
<p>Contenus : Travail personnel (guidé par un enseignant) de collecte de données théoriques et/ou empiriques. Organisation des données théoriques et/ou empiriques dans un écrit (mémoire de recherche, monographie, document de synthèse...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Document écrit. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel (valorisation du travail réalisé dans le cadre de son projet).</p>		
<p>Mots clés : Concept, argumentation, plan.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Comprendre la communication dans les organisations. Construire des médiations. Prendre en compte la dimension interculturelle de la communication (notamment en situation professionnelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux, M 2301 Expression et communication : information et argumentation, M 3301 Expression et communication : communication des organisations. M 1401, M 2401, M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Communication interne et externe. Place des réseaux sociaux professionnels. Rédaction d'un cahier des charges et d'autres écrits professionnels. Conduite de réunions: préparation, animation, CR... Gestion des conflits. Approche des différences culturelles : repérage des stéréotypes et des implicites ; Optimisation de la communication par mise en évidence des différences sociales et culturelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle, études de cas, exposés, dossiers, étude de documents écrits et audiovisuels, synthèses, utilisation des NTIC (outils collaboratifs,...)</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Gestion de conflits, réunion, écrits professionnels, communication interculturelle, éthique de la communication, technologies de l'information et de la communication, information.</p>		

m4314

UE3	Langages et communication professionnelle	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 4302	Langues et cultures étrangères	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe et en réseaux...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels. Favoriser l'ouverture interculturelle.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Produire des écrits, des oraux et des supports de communication professionnelle adaptés au contexte de communication. 		
<p>Prérequis : M 1302, M 2302 et M 3302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité. Distanciation professionnelle et dimension interculturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute et analyse d'extraits de documents audio et vidéo, et étude d'articles de la presse professionnelle, mise en place de jeux de rôle, présentation orale /exposés, rédaction de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés, travail de groupe sur des projets (en incluant éventuellement des étudiants en mobilité internationale). Présentations de situations et contextes professionnels hors de France (approches, pratiques, documents professionnels authentiques, témoignages...)</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire, travail d'équipe, exposés, interculturelité, inter-professionnalité.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie sociale	
M 4303	Techniques de négociation et de médiation	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Acquérir des éléments de compréhension des phénomènes d'interaction (interindividuels et de groupes). Acquérir des techniques de médiation et de négociation dans des situations données.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des travailleurs sociaux dans les différents champs d'intervention. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...) - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. 		
<p>Prérequis : M 2202 Le groupe et ses enjeux, M 2402 Analyse de pratiques.</p>		
<p>Contenus : Théories des systèmes humains, des groupes, fonctionnement, évolution, changement. Posture professionnelle, gestion de conflits. Négociation, médiation, facilitation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Articulation théorie et pratique, mise en situation et expérimentation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Négociation, médiation, conflits, communication.</p>		

UE4	Approfondissement professionnel	(100h)
	Champ disciplinaire	
M 4401	Projet tutoré	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Mettre en situation réelle de conduite de projet chaque étudiant, au sein d'un groupe restreint, afin qu'il mobilise les savoirs et savoir-faire acquis dans des disciplines et de façon transversale. Permettre l'expression chez l'étudiant de qualités relationnelles et de travail (travail d'équipe, prise d'initiative, autonomie).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Travailler en équipe et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 3403 Projet tutoré.</p>		
<p>Contenus : Un projet réaliste, concret, fait l'objet d'un cahier des charges d'un organisme du champ professionnel correspondant à l'option. Un ensemble d'outils de suivi est à choisir ou à élaborer et à adapter au projet. Les étapes de la démarche de projet sont à maîtriser pour aboutir aux actions envisagées. Les différentes évaluations sont mises en œuvre avec critères et indicateurs. Rédaction d'un rapport et soutenance orale avec support numérique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Initié au semestre précédent dans sa partie diagnostique et dans l'anticipation de la faisabilité des actions (planification, ressources, budget, etc.), le projet voit sa réalisation et sa valorisation durant ce semestre. Prise en compte, dans la conception et la réalisation du projet, des dimensions de développement durable, de qualité et de sécurité. Création et utilisation des outils de suivi, de gestion et d'évaluation du projet. L'accompagnement pédagogique est associé à un tutorat d'un référent extérieur représentant l'organisme mandataire ou partenaire.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Conduite de projet travail en équipe, cahier des charges, gestion, communication, développement durable.</p>		

UE4	Approfondissement professionnel	(min 8 semaines)
	Champ disciplinaire	
M 4402	Stage	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Confronter son projet et ses compétences aux exigences du milieu professionnel. Mettre en œuvre des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Se constituer un réseau professionnel. Confirmer son Projet Personnel et Professionnel. Analyser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Mettre en œuvre des capacités d'articulation entre la théorie et la pratique.</p>		
<p>Compétences visées : L'ensemble des compétences abordées au cours des S3 et S4 sont susceptibles d'être complétées et consolidées par le stage. Plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financiers potentiels. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Echanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques . 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401, M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Mettre en œuvre des compétences professionnelles, pour partie en responsabilité. Production d'un rapport écrit et/ou réalisation d'une soutenance orale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Négociation d'un contenu de stage formalisé. Participation au stage. Bilan de stage. Rapport de stage écrit et/ou soutenance orale.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Stage, activités et compétences professionnelles.</p>		

B. Description des modules d'options et des modules complémentaires

a. Animation sociale et socioculturelle

Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire Histoire, science politique	
M 11A03	Les grands courants de l'ASSC	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Se repérer dans l'histoire de ce secteur professionnel, pour comprendre le contexte de son développement, et pour identifier les valeurs d'éducation populaire qui l'ont fondé et le processus de professionnalisation qui l'a accompagné. Réfléchir aux adaptations possibles de ces grands courants de l'ASSC à la société actuelle. Repérer et identifier les différents champs de l'animation aujourd'hui.</p>		
<p>Compétences visées : - Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire selon une éthique professionnelle. - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.</p>		
<p>Prérequis : Courtes expériences dans l'animation.</p>		
<p>Contenus : Approche historique de l'animation sociale et socioculturelle. Histoire des idées de l'animation. Cartographie du paysage de l'animation. Les champs de l'animation : par publics, structures, thématiques, métiers et diplômes. Les liens entre animation, éducation populaire et intervention sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres avec des professionnels, visites de structures. Repérage des ressources, y compris numériques, dans le champ du socioculturel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1102 Acteurs de la société civile, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Animation, éducation populaire, médiation, intervention sociale, professionnalisation, bénévolat, valeurs éducatives, secteur socioculturel.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Anthropologie, Psychologie interculturelle	
M 12A05	Publics de l'animation et problèmes socio-culturels	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender les réalités et les problèmes socio-culturels des publics de l'animation. Aborder les représentations des publics, les politiques, les environnements spatiaux et sociaux, ainsi que les interventions en matière d'animation sociale et socioculturelle.</p>		
<p>Compétences visées : - Prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs. - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.</p>		
<p>Prérequis : Baccaauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Etudier des problèmes socio-culturels concernant des publics spécifiques et les évolutions de leur traitement social. Exemples : la mixité sociale et culturelle des habitants des grands ensembles et l'animation - médiation dans les politiques de rénovation urbaine; les expressions culturelles des jeunes et l'animation dans les politiques jeunesse, la cohabitation de publics avec des familles issues de l'immigration, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2404, M 2405 Stage, M32A03C Problématiques spécifiques.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention, médiation, problème socio-culturel.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 14A02	Analyse de problématiques spécifiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Développer une attitude réflexive, d'analyse et d'évaluation des situations et pratiques professionnelles dans les métiers de l'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe. - Mobiliser des cadres théoriques et des partenariats pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles. Intervention de professionnels de l'animation sociale et socio-culturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Témoignages de professionnels. Mises en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2301 Expression et communication. M 2403 Projet tutoré. M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, situations professionnelles, analyse de pratiques.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 14A03	Pratiques de créativité : découverte	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir des pratiques artistiques, corporelles et culturelles. Réinvestir des pratiques artistiques, culturelles et corporelles dans des projets d'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des pratiques et des ressources artistiques, culturelles et corporelles. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations. 		
<p>Prérequis : Néant.</p>		
<p>Contenus : Expérimenter, pratiquer, découvrir, développer un regard sur les pratiques de créativité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques d'ateliers.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23A05 Pratiques de créativité, M 2403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Arts, artistes, cultures, pratiques, corps, expérimentation, partenaires.</p>		

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Histoire contemporaine, Géographie sociale, Sociologie	
M 22A04	Société et populations	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir les dynamiques démographiques et circulatoires entre territoires. Articuler les échelles locale et mondiale, nationale et européenne, quant aux circulations démographiques. Penser les mouvements migratoires mais aussi les mécanismes d'ouverture ou de fermeture des sociétés d'accueil en lien avec les grands cycles économiques ou moments politiques. Les populations étrangères ou d'origine étrangère sont aujourd'hui très fortement représentées dans les publics du travail social : s'interroger sur l'inégale répartition des populations immigrées sur le territoire.</p>		
<p>Compétences visées : - Analyser les structures des populations en lien avec des politiques territoriales. - Interpréter les phénomènes contemporains selon des lectures sociologiques prenant en compte les dynamiques économiques et politiques internationales et locales. - Identifier des acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans le champ.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : L'analyse des répartitions spatiales à l'aide d'indicateurs démographiques. Mise en perspective historique et analyse des mouvements migratoires de populations, leurs enjeux. Les échelles spatio-temporelles, les migrations en France et dans le monde. Immigration et marché du travail. Les conceptions de l'intégration. Concepts et théories sociologiques, notions et repères d'histoire économique et sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels. Lectures et travail personnel. Apprentissage méthodologique dans l'analyse documentaire (lecture, analyse et commentaires de tableaux statistiques, travail sur l'iconographie, études de textes d'auteurs) visant à des acquisitions transversales. Visite de lieux culturels.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles, M 41A04C Les acteurs de la société civile.</p>		
<p>Mots clés : Démographie, population, migration, dynamique spatiale, flux, densité, intégration, insertion, assimilation, nation, nationalité, étranger, réfugiés, asile, métissages, xénophobie, antisémitisme, race, racialisation, identités, trajectoires sociales, discriminations, post-colonial, creuset, multiculturel, interculturel.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 23A05	Pratiques de créativité	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Découvrir des pratiques artistiques, corporelles et culturelles. Découvrir l'approche éducative des pratiques culturelles, artistiques et de loisirs. Réinvestir des pratiques artistiques, culturelles et corporelles dans des projets d'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des pratiques et des ressources artistiques, culturelles et corporelles. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations. 		
<p>Prérequis : M 14A03 Pratiques de créativité : découverte.</p>		
<p>Contenus : Expérimenter, pratiquer, découvrir, développer un regard sur les pratiques de créativité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 33A05C Pratiques de créativité et projet, M 2404, M 2405 Stage, M 3403 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Arts, artistes, cultures, pratiques, corps, expérimentations, partenaires.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 HTD
	Champ disciplinaire Sociologie politique, sociologie de la culture	
M 32A01	Politiques culturelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : S'approprier le cadre historique, institutionnel et sociologique de la mise en œuvre des politiques culturelles et comprendre les politiques de démocratisation et de développement culturels. Mettre en discussion les logiques d'éducation culturelle et d'éducation artistique, ainsi que celles de médiation culturelle et de médiation socio-culturelle. Présenter le secteur culturel et les multiples débats autour de la culture et de sa place au sein de la cité. Découvrir les métiers en lien avec les activités culturelles.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 11A03 Les grands courants de l'ASSC, M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Contenus : Qu'est-ce que la culture ? Sociologie des publics : la question de l'accès à la culture. Histoire des politiques culturelles. Les institutions, l'économie culturelle, les secteurs, les dispositifs du champ culturel. La médiation socioculturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de cas. Interventions de professionnels. Présentation de dispositifs localisés.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 4102 Droit spécialisé.</p>		
<p>Mots clés : Développement culturel, démocratisation/démocratie culturelle, médiation culturelle, médiation socioculturelle, publics.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie, psychologie sociale	
M 32A02	L'individu et le groupe	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender les différents courants de l'apprentissage et du développement, et leurs implications pédagogiques. Elargir le regard sur le processus d'apprentissage reconnaissant la dimension éducative de différentes situations sociales. Interroger la tension entre éducation formelle et non formelle, et savoir reconnaître le potentiel d'apprentissage émanant de l'expérience. Comprendre des dimensions du fonctionnement des individus et des groupes dans des situations sociales marquées par des inégalités.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Varier les modalités d'intervention en fonction du contexte. - Identifier la dimension éducative présente dans différentes situations sociales et plus particulièrement dans l'intervention sociale. - Prendre en compte les savoirs et l'expérience des personnes dans l'accompagnement social. - Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe. - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. 		
<p>Prérequis : M1203 : Développement de la personne. M 2202 : Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Contenus : Etude des principales théories qui ont influencé le domaine de l'éducation et de l'apprentissage. Caractérisation et problématisation de la forme et de la culture scolaires. Le potentiel d'apprentissage et de socialisation de différentes situations sociales : jeu, vie quotidienne, pratiques de la citoyenneté, travail ... Relations entre groupes et catégorisation sociale (stéréotypes, préjugés, stigmatisation...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Mise en situation. Etude de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4303 Techniques de négociation et de médiation, M 42A02C Pratiques, publics et champs professionnels.</p>		
<p>Mots clés : Groupe, apprentissage, développement, éducation, socialisation.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie interculturelle	
M 32A03C	Problématiques spécifiques	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale des publics en situation de handicap (sensoriel, moteur, mental, social) et des populations carencées, précarisées ou marginalisées, etc. Connaître les dispositifs d'intervention et les structures d'accueil de ces différents publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.. - Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation. - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation.</p>		
<p>Prérequis : M1202 Publics et problématiques spécifiques, M12A05 Publics de l'animation et problèmes socio-culturels</p>		
<p>Contenus : Connaissance et prise en compte des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Les différentes classifications actuelles (DSM et CIM) et des différentes représentations et approches de ces publics.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42A02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42A04 Problématiques spécifiques et pratiques.</p>		
<p>Mots clés : Pathologie, troubles psychiques, troubles du comportement, troubles affectifs, situations de handicap, précarité, marginalité.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33A05	Pratiques de créativité : approfondissement	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Questionner la démarche professionnelle, selon l'option, quant aux supports que constituent les pratiques de créativité. S'impliquer dans un processus d'expression et de production par des pratiques de créativité. Concevoir, réaliser et évaluer des projets (espaces, temps) autour de pratiques artistiques, corporelles, culturelles, avec des populations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations. - Stimuler le passage de pratiques technocentrées (reproduction, imitation) vers des approches plus adaptatives, de production (expression). 		
<p>Prérequis : M 14A03 Pratiques de créativité : découverte, M23A05 Pratiques de créativité.</p>		
<p>Contenus : Participation concrète à des pratiques de créativité. Articulation des pratiques dans un projet (d'animation, d'éducation, d'accompagnement social de la personne...).</p> <p>Positionnement professionnel de l'intervenant social et celui des intervenants techniciens créateurs. Réflexion sur l'articulation des pratiques amateurs et des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Projet, créativité, activités artistiques, culturelles, corporelles...</p>		

ASSCMDi331

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33A06C	Pratiques de créativité et projet	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir la maîtrise d'une pratique d'expression culturelle, artistique ou corporelle. Concevoir, réaliser et évaluer des projets (espaces, temps) autour de pratiques artistiques, corporelles, culturelles, avec des populations. Confirmer la mise en œuvre d'une/de pratique/s au sein d'un projet d'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations. - Utiliser les TIC et/ou le multimédia dans un projet d'animation. 		
<p>Prérequis : M14A03 Pratiques de créativité : découverte, M23A05 Pratiques de créativité, M 33A05 Pratiques de créativité : approfondissement, M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : La création, les rapports à l'espace et aux publics. Le projet : conception, réalisation, évaluation. PAO, outils de communication web.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réalisation d'un projet (mise en place d'un atelier, d'une exposition, d'une pratique individuelle ou collective). Création d'un site web (ex : de type collaboratif avec Spip), réalisation d'un document (ex : PAO).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Projet, pratiques créatives, TIC, web..</p>		

UE4	Développement professionnel	10H TD, 20H TP
	Champ disciplinaire	
M 34A02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Analyser les enjeux sociaux et professionnels du choix du parcours d'études. Définir les actions propres à l'exercice des métiers et les situer en tenant compte des missions et fonctions des professionnels intervenant dans les différents champs sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe.</p>		
<p>Prérequis : M 2402 Analyse de pratiques, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse de pratiques. Les différentes missions et fonctions des professionnels du social. Logique et structuration des champs professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques (exemples : témoignages, visite de structures). Groupe d'analyse de pratiques. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Profession, dispositifs, analyse de pratiques.</p>		

Semestre 4

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Philosophie, Sciences Politiques, Histoire	
M 41A03	Ethique et histoire des idées	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Replacer les débats propres au champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Montrer que la discipline philosophique et/ou historique offre des modes d'appréhension de la réalité propres à éclairer l'intervention professionnelle (passer de l'éthique à l'éthique professionnelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle. - Etre capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux et sociétaux. - Décliner de manière opérationnelle les propositions générales éthiques issues de débats philosophiques. 		
<p>Prérequis : M 2203 Analyse de la société, M 2403 et M 3403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage</p>		
<p>Contenus : Le lien entre social et éthique. La place de l'éthique dans la société contemporaine. Les débats éthiques dans le champ social aujourd'hui : fin de vie, éthique économique, société décente... Eléments de construction d'une éthique professionnelle en fonction des options.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Débats. Suivi de l'actualité, la réception sociétale.</p>		
<p>Prolongements possibles : Réutilisation des débats en analyse de la pratique et dans les rapports de stages M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Ethique, morale, déontologie, société décente, valeurs, normes, responsabilité professionnelle.</p>		

UE 1	Acteurs, dynamiques et territoires	10 H CM, 20 HTD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Droit public	
M 41A04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Permettre de penser un projet d'animation à partir des connaissances de la place de la société civile dans le fonctionnement d'une structure. Maîtriser les règles de fonctionnement d'une association. A partir d'exemples concrets, montrer que les règles associatives définissent les issues de projets d'animation (participation des adhérents, place des bénéficiaires, objets de l'association, règles fiscales et de financement...)</p>		
<p>Compétences visées : - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation. - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques...</p>		
<p>Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 11A03 Les grands courants de l'ASSC.</p>		
<p>Contenus : La place de la société civile dans le social : dans les associations, dans les structures sanitaires et sociales, dans les collectivités locales. Approche thématique des acteurs de différents champs de l'animation (environnement, sport, loisirs, gérontologie, handicap, périscolaire...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de cas. Le stage comme terrain d'analyse.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Education à l'environnement, aux médias, etc., réseau d'acteurs, partenariats.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10H TP
	Champ disciplinaire Histoire contemporaine, géographie, sociologie	
M 42A02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Mise en perspective des situations professionnelles par l'étude de l'évolution de la législation sociale, en la replaçant dans la chaîne des transformations du monde du travail en France depuis 1791 (loi Le Chapelier) jusqu'à nos jours. La mise en perspective des mutations se fait par une attention constante portée à l'état politique, économique et social de la société lors des grands mouvements sociaux, réformes ou transformations sociales.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective et développer des stratégies. - Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser. - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. 		
<p>Prérequis : M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 2402 Analyse de pratiques, M 34A02C Analyse de pratiques professionnelles</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles exposées. Lieux de travail, espaces du travail. Législation sociale. Formalisation de la question sociale. L'invention de l'animateur. Diversité des statuts et cadres de travail. Apport synthétique des grandes transformations économiques liées à l'expansion de l'industrialisation et aux différentes étapes de la mondialisation. Réflexion sur l'évolution sémantique du « travail » dans la société pour des étudiants qui se destinent à des métiers devant s'interroger sur les besoins, les fragilités, les souffrances des mondes du travail.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Champs professionnels, syndicalisme, grèves et mouvement ouvrier, patronat et salariat, conquêtes sociales.</p>		

UE 2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 42A04	Problématiques spécifiques et pratiques	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer le concept d'analyse des pratiques (sources théoriques et techniques). Présenter les enjeux de l'analyse des pratiques en milieu professionnel face à des problématiques spécifiques. Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques (mémoire et analyse des pratiques). Favoriser l'analyse et la distanciation par rapport aux pratiques professionnelles en lien avec un projet et avec des problématiques spécifiques.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. - Evaluer les actions et proposer des perspectives nouvelles de travail. 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 2402 Analyse de pratiques, M 34A02C Analyse de pratiques professionnelles, M 32A03C Problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles croisées à des problématiques spécifiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Débats. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Anthropologie, Psychologie interculturelle	
M 42A05C	Analyse des champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Sensibiliser aux enjeux politiques et sociaux qui gravitent autour des pratiques dans différents champs professionnels : santé, précarité, handicap et vieillissement, jeunesse, culture, etc. Sensibiliser aux relations avec des populations de cultures différentes.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation. - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M12A05 Publics et problématiques spécifiques, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 32A03C Problématiques spécifiques, M 34A02C Analyse de pratiques professionnelles.</p>		
<p>Contenus : Les représentations sociales dominantes, les modalités de traitements politique et social et leurs évolutions. Analyse de situations professionnelles. L'interculturalité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Textes courts sociologiques ou d'actualité. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4401 Projet tutoré M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques, situations professionnelles, acculturation, interculturalité.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43A04	Principes et méthodes d'intervention en ASSC	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Découvrir la diversité des interventions, leurs principes (participation, coopération) et les changements qu'elles peuvent initier, compte tenu d'un contexte. Choisir des méthodologies d'intervention en fonction des caractéristiques de la situation.</p>		
<p>Compétences visées : - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser.</p>		
<p>Prérequis : Connaissance des publics et des enjeux culturels, politiques, institutionnels, éthiques,...</p>		
<p>Contenus : Principes d'intervention et méthodes pédagogiques de groupe. Animations sociale, culturelle, sportive, artistique, prévention santé, éducation aux droits humains, interculturelle...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers, outils et dispositifs participatifs et coopératifs. Mises en situations pédagogiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Action culturelle, animation, éducation populaire, éducation non formelle, méthodes participatives, coopération.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43A05C	Méthodes et pratiques d'intervention en ASSC	Semestre 4
Objectifs du module : Approfondir les méthodologies d'intervention en animation sociale et socioculturelle.		
Compétences visées : - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc. avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation.		
Prérequis : Connaissance des publics et des enjeux culturels, politiques, institutionnels, éthiques,...		
Contenus : Animations sociale, culturelle, sportive, artistique, prévention santé, éducation aux droits humains, interculturelle		
Modalités de mise en œuvre : Ateliers, dispositifs participatifs et coopératifs. Mises en situation.		
Prolongements possibles : M 4402 Stage.		
Mots clés : Animation, éducation populaire, éducation non formelle, méthodes participatives, coopération.		

b. Assistance sociale

Semestre 1

UE1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire Sociologie, Sciences sociales, Economie	
M 11AS03	Le développement social local	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Maîtriser le concept de développement social local. Repérer les problématiques d'un territoire : forces, ressources, faiblesses. Repérer les problématiques des populations, les publics en difficulté. Repérer les différents organismes et institutions du territoire local, les réseaux et les partenariats existants . Apporter un appui spécifique à des professionnels du champ éducatif/social ou médico-social.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser les dispositifs, les acteurs politiques, économiques (associations, entreprises, etc.) et institutionnels de l'action sociale. - Construire un diagnostic social partagé. - Contribuer au développement des projets territoriaux.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Les principes et l'histoire du développement social local. La mobilisation de ressources endogènes et exogènes. Le diagnostic social partagé. La notion de partenaire et les différentes formes de travail en commun. Analyser des expériences de développement social local.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de cas. Interventions de partenaires du développement social local.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 41AS03 Développement social local.</p>		
<p>Mots clés : Collectivités territoriales, développement social, territoire local, diagnostic social partagé, partenariat, développement endogène.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Histoire, Philosophie, Sociologie	
M 12AS05	Histoire du travail social, éthique et déontologie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les fondements et l'évolution du travail social. Approcher les questions éthiques et déontologiques au regard de l'environnement institutionnel actuel.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action au regard de l'évolution historique du métier. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : L'histoire de l'assistance et de la protection sociale. La construction du métier et ses évolutions. L'éthique. Le code de déontologie.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents : Code de déontologie, Rapports CSTS, Publications de l'ANAS, etc. Lectures, vidéos et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 22AS04 Philosophie et histoire des idées. Santé publique. M 34AS02C Analyse des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Mots clés : Action sociale, protection sociale (histoire et évolution). Ethique, déontologie.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 14AS02	Analyse de problématiques spécifiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre et analyser les enjeux des problématiques liées à la scolarité, la famille, la jeunesse (insertion etc.), le logement, etc. Développer des capacités d'analyse sur le fonctionnement des politiques éducatives, familiales, sociales</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les dispositifs et les acteurs institutionnels de l'action sociale. - Analyser les principaux dispositifs relevant des politiques éducatives, sociales...</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent. M1202 Publics et problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Les différentes causes d'exclusion sociale, les discriminations ... La protection de l'enfance, les politiques familiales, du logement, ... L'évolution du statut de l'enfant et des jeunes dans la société au cours du XXème siècle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 32AS03C Publics et problématiques spécifiques/ Psychopathologie et santé mentale, M 3101 Politiques publiques sectorielles, M 42AS02C Publics et pratiques professionnelles.</p>		
<p>Mots clés : Exclusion, insertion, discriminations, égalité des chances, réussite scolaire.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 14AS03	Méthodologie de l'intervention sociale	Semestre 1
Objectifs du module : Evaluer une situation sociale. Construire un plan d'aide individuel.		
Compétences visées : - Mettre en œuvre une intervention d'aide négociée. - Mettre en œuvre et évaluer un plan d'aide individualisé visant la restauration de l'autonomie des personnes.		
Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.		
Contenus : Analyse et évaluation de la situation sociale d'une personne (ISAP). Méthodologie de diagnostic social et co élaboration du plan d'aide. Construction d'une problématique. Méthodologie de l'évaluation.		
Modalités de mise en œuvre : Etudes de cas, jeux de rôle, techniques d'entretien.		
Prolongements possibles : M 2404 Stage (ISAP).		
Mots clés : Evaluation sociale, Intervention sociale d'aide à la personne.		

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Philosophie, Histoire, Sociologie, Psychologie	
M 22AS04	Philosophie et histoire des idées Santé publique	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approcher les questions éthiques et déontologiques au regard des enseignements des grands penseurs. Identifier la question de la santé publique en France, le cadre institutionnel et législatif, les secteurs d'intervention. Appréhender la réalité sociale et développementale des publics rencontrés par les intervenants sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : Situer son action en se référant à une démarche éthique. Savoir prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs.</p>		
<p>Prérequis : M 12AS05 Histoire du travail social, éthique et déontologie.</p>		
<p>Contenus : Approche théorique sur la morale et sur la justice, notions de liberté, devoir, bonheur, bien être. Approche des différents concepts d'éthique, de dignité, de respect, d'altérité... à partir de la pensée philosophique. Santé publique : histoire des idées et des pratiques, législation, institutions. Travail social et santé publique. Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Etudes de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 32AS03C Publics et problématiques spécifiques / Psycho-pathologie et santé mentale, M 42AS04 Publics et problématiques spécifiques, M 43AS04 Méthodes générales d'intervention sociale.</p>		
<p>Mots clés : Philosophie, morale, liberté, devoir, bien-être. Santé publique, intervention, dispositifs, prévention.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 23AS05	Méthodologie de l'intervention sociale	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre la méthodologie d'intervention collective (ISIC). Concevoir des actions avec des groupes.</p>		
<p>Compétences visées : - Contribuer avec la participation des usagers à l'élaboration d'un projet collectif. - Proposer des modalités d'intervention adaptées.</p>		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic, M 14AS03 Méthodologie de l'intervention sociale.</p>		
<p>Contenus : Les spécificités de l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC). Conditions et modalités de mise en œuvre. Le groupe, le travail social collectif. Le territoire, le développement social territorial.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers. Etudes de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale. M 33AS06C Méthodologie générale d'intervention en travail social. Ecoute active et techniques d'entretien. M 2404, M 2405 Stage (ISIC).</p>		
<p>Mots clés : Intervention sociale, intérêt collectif, développement social territorial.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, sociologie	
M 32AS01	Politiques sectorielles et organisation	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir les connaissances sur les politiques territoriales en fonction des publics rencontrés. Repérer les dynamiques partenariales et institutionnelles.</p>		
<p>Compétences visées : - Connaître et mettre en œuvre de façon adaptée les politiques sociales. - Construire et maintenir le réseau de partenariat.</p>		
<p>Prérequis : M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Politiques de la santé, de la famille, de dépendance, de la ville. Schémas départementaux du conseil général, de la Caisse d'allocations familiales, etc. Contributions de la société civile (conseils économiques et sociaux, associations d'usagers, etc.)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents. Exposés. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs. M 41AS04C Les acteurs de la société civile.</p>		
<p>Mots clés : Action sociale, politiques sociales, partenaires, réseaux.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10H TD
	Champ disciplinaire Psychologie sociale, Sciences de l'éducation	
M 32AS02	L'individu et le groupe	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Elargir le regard sur le processus d'apprentissage reconnaissant la dimension éducative de différentes situations sociales. Interroger la tension entre éducation formelle et non formelle, et savoir reconnaître le potentiel d'apprentissage émanant de l'expérience. Comprendre les dimensions du fonctionnement des individus et des groupes dans des situations sociales marquées par des inégalités.</p>		
<p>Compétences visées : - Varier les modalités d'intervention en fonction du contexte. - Identifier la dimension éducative présente dans différentes situations sociales et plus particulièrement dans l'intervention sociale d'aide aux personnes et d'intérêt collectif. - Prendre en compte les savoirs et l'expérience des personnes dans l'accompagnement social.</p>		
<p>Prérequis : M 1203 Développement de la personne, M 2202 Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Contenus : Le fonctionnement psychologique d'un individu et d'un groupe en difficulté. Le potentiel d'apprentissage et de socialisation de différentes situations sociales : jeu, vie quotidienne, pratiques de la citoyenneté, travail... Les spécificités des relations entre usagers et professionnels. Relations entre groupes et catégorisation sociale (stéréotypes, préjugés, stigmatisation).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Mises en situation. Etude de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42AS04 Publics et problématiques spécifiques, M 4303 Techniques de négociation et de médiation.</p>		
<p>Mots clés : Groupe, relations interpersonnelles, éducation, accompagnement social.</p>		

UE 2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 32AS03C	Publics et problématiques spécifiques / Psychopathologie et santé mentale	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître et prendre en compte les questions de santé mentale. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil de ce public.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les spécificités des publics rencontrés (pathologies, situations de précarité, handicaps, vulnérabilité, etc.) - Appréhender les enjeux du vieillissement de la population et l'hétérogénéité de ce groupe social des personnes âgées. - Prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs.</p>		
<p>Prérequis : M 14AS02 Analyse de problématiques spécifiques. M 22AS04 Philosophie et histoire des idées. Santé publique.</p>		
<p>Contenus : Appréhender les différentes théories et représentations de la santé mentale, l'enjeu des classifications. Les dimensions sociales et culturelles de la santé et de la maladie. Politiques publiques et organisation médico-sociale en santé mentale (précarité, sectorisation...) Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Connaissance des différentes classifications actuelles (DSM et CIM).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (articles / vidéo). Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pathologie, troubles psychiques, troubles du comportement, troubles affectifs, situations de handicap.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33AS05	Méthodologie de l'intervention sociale	Semestre 3
Objectifs du module : Développer les moyens d'action et de communication dans le champ du social.		
Compétences visées : - Favoriser l'expression individuelle et collective. - Transmettre l'information dans un souci éthique et déontologique (secret professionnel et partage d'information). - Travailler en équipe et en partenariat.		
Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale.		
Contenus : Les spécificités de la communication professionnelle : définition, objets, Les modalités et exigences du travail en équipe.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Technique de prise de parole, de gestion d'un groupe.		
Prolongements possibles : M 43AS04 Méthodes générales d'intervention sociale M 43AS05C Méthodes et pratiques d'intervention sociale.		
Mots clés : Communication, secret professionnel coopération.		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33AS06C	Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien	semestre 3
Objectifs du module : Maîtriser les techniques d'écoute active et d'entretien.		
Compétences visées : - Mener un entretien compréhensif. - Analyser une situation à travers un entretien.		
Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale.		
Contenus : Les techniques de l'entretien. L'écoute active et la reformulation.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Jeux de rôle.		
Prolongements possibles : M 43AS04 Méthodes générales de l'intervention sociale, M 43AS05C Méthodes et pratiques d'intervention sociale.		
Mots clés : Communication, entretien, écoute.		

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 34AS02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Apporter une définition du concept d'analyse des pratiques. Présenter les enjeux de l'analyse des pratiques en milieu professionnel. Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Favoriser l'analyse et la distanciation par rapport aux pratiques professionnelles en lien avec un projet.</p>		
<p>Compétences visées : - Analyser des situations individuelles ou collectives. - Evaluer les actions et proposer des perspectives nouvelles de travail. - Analyser ses propres pratiques pour identifier ses compétences professionnelles.</p>		
<p>Prérequis : M 12AS05 Histoire du travail social, éthique et déontologie. M 2402 Analyse des pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Débat. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage. M 42AS02C Pratiques, publics et champs professionnels.</p>		
<p>Mots clés : Analyse, situation professionnelle, pratiques professionnelles.</p>		

Semestre 4

UE1	Acteurs, Dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Histoire, Economie, Méthodologie	
M 41AS03	Développement social local	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Repérer et s'impliquer dans les réseaux et les partenariats institutionnels d'un territoire. Coordonner des travaux avec les institutions et les professionnels et/ou contribuer à un diagnostic partagé avec les partenaires. Elaborer un projet de développement social local.</p>		
<p>Compétences visées : - Contribuer à des projets territoriaux. - Développer des actions en partenariat et en réseau. - S'inscrire dans un travail d'équipe.</p>		
<p>Prérequis : M 11AS03 Le développement social local, M 32AS01 Politiques sectorielles et organisation.</p>		
<p>Contenus : La méthodologie du développement social local. La notion d'implication dans les dynamiques partenariales : définition, champs et singularités. Le travail en réseau.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, études de cas, présentations d'expériences et méthodologie</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement social local, partenariat, réseau.</p>		

UE1	Acteurs, Dynamiques et territoire	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Sociologie, sciences politiques	
M 41AS04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
Objectifs du module : Identifier et mesurer les rôles des acteurs dans une démocratie. Connaître les rôles spécifiques du monde associatif.		
Compétences visées : - Analyser les influences des acteurs sur le changement social et les politiques publiques. - Anticiper les évolutions des situations, des territoires ou des populations.		
Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation.		
Contenus : Analyse de la diversité des rôles des acteurs dans une démocratie. Analyse spécifique de la diversité des rôles du monde associatif.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Travail et exercices sur les rôles particuliers incombant aux associations. Interventions de responsables associatifs.		
Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 42AS05C Analyse des champs professionnels, M 4402 Stage.		
Mots clés : Pouvoir, Démocratie, Mobilisation, Citoyenneté.		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire	
M 42AS02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques.		
Compétences visées : - Analyser des situations professionnelles en fonction des publics - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques.		
Prérequis : M 14AS02 Analyse de problématiques spécifiques, M 2402 Analyse de pratiques, M 34AS02C Analyse de pratiques professionnelles.		
Contenus : Analyse des situations professionnelles exposées.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.		
Mots clés : Pratiques professionnelles		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 42AS04	Publics et problématiques spécifiques	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs. - Situer son action et proposer des modalités d'intervention adaptées.</p>		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 14AS02 Analyse de problématiques spécifiques, M 32AS02 L'individu et le groupe, M 32AS03C Publics et problématiques spécifiques / Psychopathologie et santé mentale,</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 42AS05C	Analyse des champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Présenter la diversité des métiers dans le champ particulier du travail social et de l'intervention sociale. Définir les compétences et les actions propres à l'exercice dans le champ professionnel.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les compétences acquises dans le cadre de la formation DUT. - Définir les missions et fonctions des professionnels dans le champ des carrières sociales (intervention sociale, travail social, animation...) et les actions propres à ces métiers. - Mettre en relation la formation, les métiers étudiés et l'exercice professionnel. 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401, M 3401, M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Les enjeux de la professionnalisation des études supérieures en relation avec l'exercice d'un métier. Etudes des concepts : diplôme, compétences, professionnalisation , métier.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Enquête professionnelle. Grille d'analyse.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Profession, dispositifs.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43AS04	Méthodes générales d'intervention sociale	semestre 4
Objectifs du module : Maîtriser les méthodes de l'accompagnement social d'intérêt collectif.		
Compétences visées : - Mener des actions avec des groupes, accompagner des actions collectives et les évaluer, et contribuer à des projets territoriaux. - Impulser et développer des actions en partenariat et en réseaux.		
Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS06C Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien.		
Contenus : Le partenariat et les réseaux. L'accompagnement social et le travail social collectif.		
Modalités de mise en œuvre Partage d'expériences. Mise en situations simulées ou réelles.		
Prolongements possibles M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage		
Mots clés : Partenariat, travail social collectif, utilité sociale.		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43AS05C	Méthodes et pratiques d'intervention sociale	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Adapter les méthodes à la situation. Analyser les choix et stratégies d'intervention.</p>		
<p>Compétences visées : - Choisir les méthodes et outils d'intervention en fonction d'une situation, d'un public, des partenaires et du réseau local.</p>		
<p>Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS06C Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien.</p>		
<p>Contenus : Les méthodes d'intervention : approfondissement. Les stratégies d'intervention (alliances, leviers...). Les pratiques et l'évaluation de l'intervention sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de cas. Mise en situation et jeu de rôle.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Stratégies, public, partenaire, situation.</p>		

c. Education spécialisée

Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	30 H CM
M 11 E03	Fondements professionnels et institutionnels de l'Éducation spécialisée	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender les dispositions législatives encadrant l'ensemble des secteurs concernés par l'Éducation spécialisée. Préciser les contours et limites du secteur social et médico-social.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les acteurs et les dispositifs institutionnels. - Connaître les circuits de prise en charge et les principales interventions socio-éducatives.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Approche historique et principaux fondements du travail social et de l'éducation spécialisée. Rénovation de l'action sociale et médico-sociale (loi 2002-2). Réforme de la protection de l'enfance (loi 2007). La loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de texte (législatifs, professionnels, articles de presse...).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles. M 12E05 Handicap et situations de handicaps.</p>		
<p>Mots clés : Institutions, secteur sanitaire et social, droits des usagers.</p>		

UE 2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 12E05	Handicaps et situations de handicaps	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les grandes conceptions des handicaps et des situations de handicaps. Penser les handicaps comme le résultat d'un processus évolutif et interactif entre les caractéristiques de l'individu et son contexte de vie.</p>		
<p>Compétences visées : - S'affranchir des représentations de "sens commun" à propos des handicaps. - Ajuster sa pratique et son positionnement professionnel en fonction des spécificités des personnes et de leur(s) handicaps.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : La situation des handicapés et les différentes pathologies, déficiences, limitations d'activité et restrictions de participation. Evolution de la prise en charge et des représentations des personnes en situation de handicap. De la conception OMS des années 80 à celle des années 2000. L'approche médicale et l'approche sociale des handicaps. Le système de santé et les inégalités. Les déficiences intellectuelles, motrices, sensorielles et psychiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents textes, articles. Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2201 Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête. M 32E02 Handicaps et situations de handicaps.</p>		
<p>Mots clés : Handicaps, déficiences.</p>		

UE 4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire Psycho-sociologie	
M 14E02	Analyse de pratiques : violences et conflits	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender les phénomènes de violences collectives et individuelles. Comprendre les tenants et aboutissants des situations de conflit.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre en capacité d'analyser les situations de violence et de conflits. - Anticiper les situations de conflits et contribuer à les gérer de manière professionnellement adaptée. - Approche des groupes et des phénomènes de groupes. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de l'observation et de la communication. Eléments de psychologie sociale et de psychologie clinique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Mises en situation. Etude de documents (ex: textes, documents filmés, témoignages, etc.). Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 22EO4 Psychopédagogie. M 2402 Analyse des pratiques. M 43E04 Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion des conflits).</p>		
<p>Mots clés : Conflit, violence, groupe.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M14E03	Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les grands courants de la pédagogie qui traversent l'éducation spécialisée. Comprendre l'intérêt des techniques éducatives. Apprendre à les utiliser en fonction des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Utiliser les techniques éducatives de manière pertinente en fonction de situations collectives et individuelles. - Mettre en œuvre les pédagogies adaptées aux publics rencontrés.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Notions fondamentales de la pédagogie, l'approche pédagogique au quotidien. Les grande théories et les grands courants éducatifs et pédagogiques (pédagogie nouvelle) en lien avec l'éducation spécialisée et leurs implications en matière d'intervention sociale, de pédagogie, de prise en charge éducative etc. Mise en place et évaluation d'ateliers de créativité et de communication.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exposés, présentations orales, fiches de lecture, dossiers et ressources documentaires. Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques d'ateliers.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 22E04 et M 32E033C Psycho-pédagogie, M 23E05 et M 33E05 Techniques éducatives, M 4203 Mémoire, M 2403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pédagogie, pédagogues, méthodes, éducation.</p>		

esmop1320b

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 22E04	Psycho-pédagogie	Semestre 2
Objectifs du module : Connaître les fondements de la psycho-pédagogie. Considérer les variables psychologiques à l'œuvre dans les apprentissages.		
Compétences visées : - Affiner la compréhension des situations éducatives impliquant des apprentissages. - Penser les activités éducatives comme des vecteurs d'apprentissage.		
Prérequis : M 1203 Développement de la personne. M 14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives.		
Contenus : Concepts de base en psychopédagogie. Psychologie de l'apprentissage.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents. Lecture et travaux personnels.		
Prolongements possibles : M 32E03C Psycho-pédagogie, M 42E04 Psycho-pédagogie, interculturalité et populations, M 33E05 Techniques éducatives.		
Mots clés : Pédagogie, apprentissage, éducation, psychologie.		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M 23E05	Techniques éducatives	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre l'intérêt des techniques éducatives. Apprendre à les utiliser en fonction des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Utiliser les techniques éducatives de manière pertinente en fonction de situations collectives et individuelles.</p>		
<p>Prérequis : M14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives</p>		
<p>Contenus : Le cadre et les supports de l'action éducative. Mise en place d'ateliers de créativité et de communication. Les techniques éducatives leur mise en œuvre et leur évaluation. Les médiations éducatives. Le quotidien et son organisation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2403 et M 3403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage, M 33E05 Techniques éducatives.</p>		
<p>Mots clés : Relation éducative, médiation, projet.</p>		

Semestre 3

UE 2	Sociétés, populations et publics Champ disciplinaire Philosophie, Histoire	20 H CM, 10 H TD
M 32E01	Philosophie et histoire des idées	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Inscrire des débats récurrents du champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Introduire des concepts philosophiques permettant de mieux saisir les réalités du terrain et d'éclairer les pratiques professionnelles.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux pouvant concerner des structures sanitaires ou sociales. - Identifier les différentes alternatives s'offrant à la résolution d'un problème rencontré au cours de l'activité professionnelle. - Se positionner en pleine conscience sur des questions délicates suscitées par l'action sociale. 		
<p>Prérequis : M 1204 et M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : Théories philosophiques du contrat social. Solidarité et philosophie morale. Philosophie de l'éducation. Citoyenneté, démocratie. Nature et culture, liberté, devoir, bonheur, bien-être, dignité, altérité, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Étude de textes d'auteurs. Réflexion en groupes autour d'un sujet d'actualité. Étude d'images ou de vidéos. Visite d'expositions suivies d'un travail d'analyse.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 41E03 Ethique de la relation éducative.</p>		
<p>Mots clés : Aliénation, liberté (naturelle/civile), volonté générale, communauté politique, solidarité humaine, individu/sujet, progrès, expérience, transmission, ordre naturel, nature humaine, corruption, violence, etc.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 32E02	Handicaps et situations de handicaps	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir la connaissance des principaux handicaps (sensoriel, moteur, mental, social) et de leurs conséquences sur le devenir des personnes.</p>		
<p>Compétences visées : - Ajustement des pratiques éducatives aux besoins des personnes en situation de handicap. - Inscrire ses pratiques éducatives en référence à une conception théorique des handicaps.</p>		
<p>Prérequis : M 12E05 Handicaps et situations de handicaps.</p>		
<p>Contenus : Les déficiences (sémiologie et étiologies) et leur rôle dans la genèse des situations de handicaps. Les conceptions des handicaps (ex: approches dynamiques, actives, cognitives, comportementales, ou systémiques), les différentes classifications actuelles (DSM et CIM). La santé mentale dans un contexte de précarité et les dispositifs mis en place pour répondre aux problèmes sanitaires et sociaux. Les dysfonctionnements du milieu familial. Les phénomènes de maltraitance. Les conduites à risques. Les troubles du comportement alimentaire.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels. M 42E05C Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies.</p>		
<p>Mots clés : Handicaps, déficiences, pathologies, troubles psychiques, troubles du comportement.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 32E03C	Psycho-pédagogie	Semestre 3
Objectifs du module : Connaître les grandes conceptions de la psycho-pédagogie et identifier leurs enjeux éducatifs.		
Compétences visées : - Appréhender les situations éducatives sous l'angle des processus d'acquisition des conduites. - Etre en mesure d'élaborer un cadre éducatif propice aux apprentissages (structuration de l'environnement éducatif, progressions éducatives, etc.)		
Prérequis : M 1203 Développement de la personne. M 22E04 Psycho-pédagogie.		
Contenus : Les conceptions fonctionnalistes, comportementalistes, cognitives, socioconstructivistes, interactionnistes de l'apprentissage et leurs applications en éducation spécialisée.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents (textes, documents filmés, etc.) Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 42E04 Psychopédagogie, interculturalité et populations. M 42E05C Publics et problématiques spécifiques, psychopathologies.		
Mots clés : Apprentissage, éducation, psychologie, pédagogie.		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M 33E05	Techniques éducatives	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Etre capable de mettre en œuvre et conduire un projet autour de techniques éducatives adaptées à un public.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un projet comportant un ensemble de séances selon des objectifs. - Utiliser les techniques éducatives au service d'un projet individuel ou collectif et évaluer celui-ci. 		
<p>Prérequis : M 14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives. M 23E05 Techniques éducatives.</p>		
<p>Contenus : Le cadre et les supports de l'action éducative. Mise en place d'ateliers de créativité et de communication. Les techniques éducatives leur mise en œuvre et leur évaluation. Les médiations éducatives. Le quotidien et son organisation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en place d'un atelier à partir d'une technique. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 42E04 Psycho-pédagogie, interculturalité et populations, M 4303 Techniques de négociation et de médiation, M4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Relation, éducation, médiation, projet éducatif.</p>		

UE 3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 33E06C	Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale des personnes en situation de fragilité, de précarité ou carencées. Connaître les dispositifs d'intervention et les structures d'accueil de ces populations. Déconstruire ses propres représentations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'une méthodologie et de savoirs nécessaires aux futurs professionnels sur le recours à l'intervention éducative envers des personnes en situation de fragilité, de précarité, etc. et sur l'évolution de l'approche des problématiques spécifiques liées aux problèmes sanitaires et sociaux des personnes vulnérables (ex : toxicomanie). - Appréhender les enjeux du vieillissement de la population, la construction, l'hétérogénéité et les représentations du groupe social des personnes âgées. - Savoir prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions éducatives. 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives, M 22E04 et M 32E03C Psycho-pédagogie.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. L'accompagnement de l'usager à travers le projet éducatif (conduite, évaluation). Les supports de l'action éducative selon une approche pluridisciplinaire de la relation éducative.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (articles / vidéo). Etudes de cas et débats autour d'une problématique. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré. M 4203 Mémoire. M 43E04 Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion des conflits). M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Précarité, pauvreté, vieillissement, intervention éducative.</p>		

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire Sociologie, Sciences de l'éducation	
M 34E02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer des capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques observées et de ses propres pratiques.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser des situations professionnelles. - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M 14E02 Analyse de pratiques, violences et conflits. M 2402 Analyse de pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations d'activités professionnelles , des cadres organisationnels et institutionnels des pratiques professionnelles, de leur constitution, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projets tutorés, M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles.</p>		

semestre 4

UE 1	Acteurs, dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M 41E03	Ethique de la relation éducative	Semestre 4
Objectifs du module : Apprendre à construire un rapport éducatif à l'autre dans une dimension éthique. Eclairer la mise en place de dispositifs participatifs sur l'éthique (comité d'éthique). Réfléchir sur le positionnement professionnel face aux usagers (développement de l'identité professionnelle).		
Compétences visées : - Pouvoir se positionner dans le respect des publics accueillis et rencontrés. - Repérer comment les institutions se saisissent des questions éthiques dans leur fonctionnement (dispositifs institutionnels incluant professionnels, usagers).		
Prérequis : M 32E01 Philosophie et histoire des idées.		
Contenus : Distinction entre morale et éthique. Approche éthique et déontologique de la fonction éducative. Ressorts philosophiques, psychologiques et sociologiques de l'identité professionnelle.		
Modalités de mise en œuvre : Etude de dispositifs, de récits de professionnels, de textes.		
Prolongements possibles : M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels. M 43E04 Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion des conflits).		
Mots clés : Déontologie, identité professionnelle, transfert et contre-transfert.		

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Sociologie, Droit	
M 41E04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : A partir d'une connaissance des modes de fonctionnement d'une association, être capable de penser la mobilisation d'acteurs dans le cadre de projets sociaux. Repérer les principales étapes de reconnaissance de la société civile, pour comprendre les enjeux aujourd'hui de sa mobilisation. Mesurer le rôle des acteurs de la société civile au sein d'une démocratie à travers la place de ceux-ci dans la mise en œuvre des politiques sociales Apprécier la diversité des missions qui incombent aux associations à travers l'étude de leur fonctionnement.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial incluant l'ensemble des acteurs concernés - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à toutes les échelles territoriales (locales, nationales, européennes et internationales).</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 1204 et M 2203 Analyse de la société, M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Les acteurs de la société civile aujourd'hui : entre crise, professionnalisation et différenciation des modes d'engagement. La place de la société civile dans le maillage institutionnel d'un pays. Approfondissement des rôles et missions des associations : quelles spécificités ? quelles transformations aujourd'hui ? Regard comparatif avec les situations étrangères. La place des bénévoles dans les associations.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres avec des acteurs de la société civile. Intégrer le bénévolat étudiant à la connaissance de ce secteur.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Association, démocratie sociale, développement social, économie alternative, tiers secteur, engagement.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire	
M 42E02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser des situations professionnelles en fonction des publics. - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. 		
Prérequis : M 2402 Analyse de pratiques, M 34E02C Analyse de pratiques professionnelles.		
Contenus : Analyse des situations professionnelles exposées .		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation. - Etudes de cas, débats. - Lectures et travail personnel. 		
Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.		
Mots clés : Pratiques professionnelles.		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire Anthropologie, Psychologie interculturelle	
M 42E04	Psycho-pédagogie, interculturalité et populations	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Favoriser une attitude “éthnodécentrée” dans la relation éducative. Appréhender les publics, les institutions et les pratiques appartenant à différentes cultures. Comprendre les enjeux et difficultés de l'acculturation. Appréhender la psychopédagogie institutionnelle à travers ses enjeux, ses fondements théoriques, ses modalités de mise en œuvre.</p>		
<p>Compétences visées : - Intégrer les outils de la pédagogie institutionnelle dans la pratique éducative au quotidien. - Favoriser, dans la relation éducative, le “vivre ensemble”, l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité individuelle et collective. - Savoir analyser les mouvements de population (migrations) et leurs enjeux. - Savoir se positionner en fonction d'une lecture interculturelle d'une situation ou d'une problématique.</p>		
<p>Prérequis : M 22E04 et 32E03C Psycho-pédagogie.</p>		
<p>Contenus : Les grands courants de la pédagogie institutionnelle : - La perspective de la psychothérapie institutionnelle, - La perspective psychosociologique “autogestionnaire”. Approche ethnologique et sociologique de l'interculturalité. Anthropologie interculturelle. Les indicateurs démographiques et les échelles spatio temporelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents (textes, documents filmés, témoignages, etc.) Mises en situation (ex. jeux de rôles). Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pédagogie, psychothérapie institutionnelle, autogestion en pédagogie. Culture, anthropologie, stéréotypes, interculturalité, acculturation, démographie, territoire.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 42E05C	Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics. Connaître les grandes entités nosographiques (névroses, psychoses, perversions, etc.) et les grands courants de la psychopathologie.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs. - Faire face à des situations de crise liées à des pathologies mentales. - Mener une relation éducative avec des personnes présentant une pathologie mentale. - Dialoguer avec les professionnels spécialisés (psychologues, psychiatres, psychothérapeutes) 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques. M 33E06C Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Sémiologie des névroses et des psychoses. Eléments de psychologie clinique et de psychiatrie.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (ex. textes, documents filmés, témoignages, etc.). Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention, névroses, psychoses, psychiatrie, psychologie clinique.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43E04	Méthodes et pratiques d'intervention en Éducation spécialisée - Gestion des conflits	semestre 4
Objectifs du module : Apprentissage de la prise en charge des individus et des groupes en situation de conflits.		
Compétences visées : - Savoir intervenir et réguler des situations conflictuelles.		
Prérequis : M 2202 Le groupe et ses enjeux. M 33E06C Méthodologie d'intervention éducative / problématiques spécifiques.		
Contenus : Méthodes d'intervention en éducation spécialisée. Mise en place de groupes d'analyse des pratiques. Les conflits (émergence, gestion). La médiation.		
Modalités de mise en œuvre : Etudes de cas et mises en situation.		
Prolongements possibles : M 42E05C Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies. M 4303 Techniques de négociation et de médiation.		
Mots clés : Violences, conflits.		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43 E05C	Approfondissement communication professionnelle - Gestion des ressources humaines	semestre 4
<p>Objectifs du module : Acquérir des notions théoriques et des outils pratiques à mettre en œuvre dans le rôle d'encadrement d'un groupe ou d'une équipe.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de communiquer dans un cadre professionnel. - Etre capable de construire une équipe, savoir motiver des personnes et les gérer. 		
<p>Prérequis : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle.</p>		
<p>Contenus : Socialisation organisationnelle. Les facteurs de motivation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentations orales et exposés. Etudes de cas, mises en situation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication professionnelle, équipe, motivation.</p>		

d. Gestion urbaine

Semestre 1

UE1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire Urbanisme, géographie, anthropologie, sociologie	
Référence du module M 11G03	Ecologie urbaine et environnement	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Penser la ville comme un éco-socio-système, dans une approche transdisciplinaire insistant sur les relations homme-milieu. S'interroger sur l'impact des politiques urbaines sur l'environnement. Poser les questions de la qualité et du cadre de vie comme facteurs essentiels pour penser la ville (durable) de demain.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le « fait urbain », dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales / écologiques. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Rendre visibles les capacités d'intervention de la population.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Définition de l'écologie urbaine. Pollutions et nuisances, répartition des polluants en ville, gestion des déchets, évaluation de la production des ordures ménagères sont des objets centraux. Risques technologiques et naturels en ville, et perception de ces risques. Objets : nature en ville (jardins, jardins participatifs), transports (en commun, individuels), bruits, odeurs, pollution de l'air, santé et sécurité sur les lieux de travail (ex : amiante), etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etudes de cas. Lecture et analyse de textes et documents. Approches comparatives internationales. Possibilité de réalisation de dossiers documentaires comme évaluation, en complément d'une vérification d'acquisition de connaissances.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23G05 Cartographie et outils d'enquête ; M2402 Analyse des pratiques ; M 32G02 Dynamiques des populations ; M 4102 Droit spécialisé, M 41G03 Ethique et histoire des idées, M 42G02C Habitats et sociétés, M 42G04 Aménagement du territoire ; M 33G05 et M 43G04 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Mots clés : Environnement, politiques urbaines, pollution, risques, espace urbain, écologie, ville durable, démocratie locale.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Anthropologie	
M 12G05	L'enquête ethnographique	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir une culture générale relative au savoir anthropologique (origine de la discipline, principales orientations, lignes générales de son développement, aperçu de l'ethnologie française et de l'anthropologie contemporaine. Réfléchir sur des concepts tels que diversité culturelle, identité, différence, ou encore sur des principes qui ont été mis à la base du lien social (comme ceux de don ou échange). Appréhender la notion de « terrain » - dimension fondamentale de la recherche ethnographique – la démarche, les méthodes de l'enquête ethnographique.</p>		
<p>Compétences visées : - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans sa relation. - Intégrer la dimension interculturelle dans l'intervention territoriale.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : L'ethnologie. L'enquête ethnographique. L'anthropologie : histoire, terrains, démarche. L'anthropologie urbaine. La pratique de l'ethnographie dans les sociétés contemporaines.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : - Apports théoriques. - Etudes de documents. - Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2202 Le groupe et ses enjeux, M 2203 Analyse de la société, M 32G02 Dynamiques des populations.</p>		
<p>Mots clés : Ethnologie, anthropologie, ethnographie.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire Urbanisme	
M 14G02	Urbanisme opérationnel	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Apprendre à lire la ville, à observer. Saisir la dimension construite de l'habitat. Etre en capacité de prendre en considération les contraintes de la ville d'aujourd'hui pour penser la ville (durable) de demain. Comprendre comment les intentions de départ d'un projet de ville se retrouvent dans la réalisation. Comprendre comment le temps modifie les usages d'un lieu.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des capacités d'observation des espaces et des formes urbaines. - Acquérir des notions de base quant au vocabulaire de la ville et des espaces urbains : la ville, le logement, l'habitat, l'équipement public, l'espace urbain, - Percevoir la centralité de l'usage, par l'attention aux modes de vie et pratiques sociales. - Saisir comment la démarche de projet peut s'adapter à l'évolution des besoins quand les projets sont menés en concertation. - Adopter une posture professionnelle par l'apprentissage de la déambulation urbaine, de ses contraintes éthiques et des bons réflexes sur le terrain dans la rencontre avec les populations et les acteurs du territoire. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Rapide histoire des formes urbaines. Plans, cartes, aspects règlementaires (PLU, SCOT, PADD, PDU) confrontés à la pratique concrète de l'espace urbain. Développement possible sur la restauration de quartiers anciens par des dispositifs de type OPAH, PNRQAD (ou tout autre cas particuliers : urbanisme sur dalle, secteurs pavillonnaires...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Déambulations urbaines (études de cas in situ). Travail d'aller-retour / terrain – formalisation par l'usage d'un compte-rendu analytique rédigé ou de rapports d'observation. Intervention de professionnels ou mise en œuvre confiée à un intervenant urbaniste ou architecte-urbaniste.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2402 Analyse de pratiques, M 34G02C Analyse de pratiques professionnelles, M 4303 Techniques de négociation et de médiation.</p>		
<p>Mots clés : Quartier, logement, habitat, rénovation et réhabilitation urbaine, règlement, formes urbaines, espace urbain, ville durable, approche sensible, terrain, posture professionnelle.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie, urbanisme, sociologie, anthropologie	
M 14G03	Méthodologie de la monographie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir les techniques de la monographie liée à un diagnostic territorial. Se familiariser avec les outils d'investigation méthodologiques et conceptuels de la monographie. Découvrir un lieu (collecter l'information pertinente, l'analyser et la transcrire).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cultiver une lecture des « paysages » et une « écriture » des lieux (usages d'espaces publics, privés, collectifs). - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. - Mobiliser des méthodes et techniques cartographiques et monographiques. - Entrer en relation avec des individus et la population vivant sur un territoire et prendre en compte leurs caractéristiques. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic pour optimiser la compréhension des informations traitées en matière d'aménagement urbain par exemple, et donc la prise de décision. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de la monographie (techniques et outils : enquêtes, entretiens directifs, semi-directifs, observations...). Approche sensible d'un territoire par l'observation. Expérimentation de la méthodologie à travers le choix d'un lieu, d'un fait social...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Choix d'un lieu, d'un fait social. Définition d'un terrain, d'un périmètre d'étude. Exploration du lieu, du fait social en allant sur le terrain au contact des acteurs (institutions, associations, citoyens...) Recherches bibliographiques. Rendu oral et/ou écrit des données récoltées sur le terrain.</p>		
<p>Prolongements possibles : M1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2301 : Expression et communication : information et argumentation. M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Bureautique. M 23G05 Cartographie et outils d'enquête, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité. M 3303 Méthodologie et conduite de projet, M3304 Gestion, M 4402 Stage</p>		
<p>Mots clés : Approche sensible, lecture de paysage, usage des espaces, recueil de données, enquête, observation participante.</p>		

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Histoire contemporaine, architecture, urbanisme	
M 22G04	Histoire urbaine	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Se repérer dans l'histoire, les statuts et les rôles des formes urbaines. Comprendre la structuration de la ville et ses enjeux. Comprendre le fait urbain, les implications sociales et culturelles des territoires urbains. Saisir les différentes vitesses et modes de production des villes européennes. Analyser les esthétiques et les édifices de la ville.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Savoir lire et décrire des espaces urbains, et y repérer des points d'appuis pour des projets. - Disposer de recul historique et de points de comparaisons nationaux ou internationaux dans l'observation et l'analyse des mutations urbaines contemporaines.</p>		
<p>Prérequis : M 11G03 Ecologie urbaine et environnement. M 14G02 Urbanisme opérationnel.</p>		
<p>Contenus : Les fondements théoriques et historiques de la ville (ville antique, ville médiévale, ville moderne, ville contemporaine). Sociétés urbaines (France, Europe, autres sociétés). Histoire de l'architecture, les styles architecturaux et les grands architectes. Vocabulaire de l'espace urbain. Types d'espaces et fonctions des espaces. La notion de patrimoine, outil et contrainte dans la mise en valeur des territoires. La ville comme lieu politique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 33G05 Atelier d'aménagement, M 42G02C Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain, M 42G04 Aménagement du territoire.</p>		
<p>Mots clés : Ville, fonctions urbaines, formes urbaines, étalement urbain, tissu urbain, plan, villes nouvelles, mobilités, règlement d'urbanisme, habitat populaire, patrimoine.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie	
M 23G05	Cartographie et outils d'enquête	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Développer les capacités d'observation, d'analyse et de compréhension d'un espace. Apprendre le langage et les moyens cartographiques (collecte de données, traitement infographique, exploitation synthétique). Utiliser avec discernement l'expression graphique manuelle et informatique. Se familiariser avec l'idée que les cartes ne sont ni objectives ni exhaustives mais interprètent le réel. Intégrer et restituer la complexité de l'espace dans les projets professionnels en localisant, en identifiant et en représentant les espaces et leurs dynamiques. S'approprier l'espace à représenter comme un espace construit socialement, en identifiant l'ensemble des lieux et leurs relations, les territoires et les réseaux. Acquérir des notions d'analyse spatiale des faits sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : - Mobiliser des méthodes et techniques monographiques et cartographiques. - Appréhender des paysages. - Décrire et interpréter des morphologies urbaines. - Saisir les enjeux culturels, sociaux, politiques de la géonumérisation.</p>		
<p>Prérequis : M 1201 Diagnostic de territoires.</p>		
<p>Contenus : Sémiologie graphique. Infographie spatiale. Analyse spatiale. Dimension spatiale des faits sociaux. Nomenclature Insee du fait urbain en France.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cartographie sur table (cartes topographiques papier, réalisations manuelles). Cartographie informatique (Géoportail et autres), découverte de la cartographie collaborative (ex : OpenStreetMap, Mapmaker). Recherche documentaire : ressources bibliographiques et bases de données, cartotheques, cartes anciennes.</p>		
<p>Prolongements possibles M 33G05 et M 43G04 Atelier d'aménagement, M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Surface terrestre, carte, croquis, figurés, légende, orientation, espace, morphologie urbaine, échelle, lieu(x), coordonnées géographiques, expression graphique, géolocalisation, géomatique, bases de données, photographies aériennes, images satellitaires, télédétection, géonumérisation.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, population et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sociologie politique	
M 32G01	Politiques culturelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Permettre de comprendre les politiques de démocratisation culturelle et de développement culturel. Mettre en discussion les logiques d'éducation culturelle/éducation artistique, ainsi que celles de médiation culturelle/médiation socio-culturelle. Présenter les multiples débats autour de la culture et de sa place au sein de la cité. Permettre de découvrir les métiers en lien avec les activités culturelles. S'approprier le cadre historique, institutionnel et sociologique de la mise en œuvre des politiques culturelles. Etre en capacité de définir le champ de la médiation culturelle. Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.</p>		
<p>Compétences visées : - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Intégrer la dimension interculturelle dans l'intervention territoriale. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, la citoyenneté internationale, l'interculturel, l'économie sociale et solidaire... avec les acteurs du territoire dans une perspective de transformation sociale des territoires.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 2101 Politiques territoriales et institutions, M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Contenus : Qu'est-ce que la culture ? Sociologie des publics : la question de l'accès à la culture. Histoire des politiques culturelles. Les institutions, l'économie, les secteurs, les dispositifs du champ culturel. La médiation socio-culturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et interventions de professionnels. Présentation de dispositifs localisés</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement culturel, démocratisation/démocratie culturelle, médiation culturelle, médiation socio-culturelle, accès à la culture, public.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire	
M 32G02	Dynamiques des populations	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondissement du M 2201 Dynamiques des population, méthodologie d'enquête : Etudier la question des migrations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les mouvements migratoires de populations, leurs enjeux. - Analyser les structures des populations en lien avec des politiques territoriales. - Interpréter les phénomènes contemporains selon des lectures sociologiques prenant en compte les dynamiques économiques et politiques internationales et locales. - Identification des acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans le champ. 		
<p>Prérequis : M 1201 Diagnostic de territoires. M 2201 Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête. M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : L'analyse des répartitions spatiales à l'aide d'indicateurs démographiques. Histoire de l'immigration. Mettre en perspective historiquement les mouvements migratoires contemporains. Interculturalité. Echelles spatio-temporelles sur l'immigration. Immigration et marché du travail. Concepts et théories sociologiques, notions et repères d'histoire économique et sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels. Etudes de cas. Lectures et travail personnel. Apprentissage méthodologique dans l'analyse documentaire (lecture, analyse et commentaires de tableaux statistiques, travail sur l'iconographie, études de textes d'auteurs) visant à des acquisitions transversales. Visites de lieux de l'histoire de l'immigration et / ou rencontre avec des associations ou acteurs locaux de l'immigration.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Démographie, populations, territoire, méthodologie quantitative, représentations graphiques, cartographie, flux, densité, intégration, insertion, assimilation, nation, nationalité, droit de la nationalité, étranger, réfugiés, asile, métissages, xénophobie, antisémitisme, race, racialisation, identités, trajectoires sociales, discriminations, post-colonial, creuset, multiculturel, interculturel.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Economie, sociologie	
M 32G03C	Problématiques économiques et sociales locales	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité économique et sociale. Repérer les acteurs économiques sur un territoire. Connaître les contraintes des acteurs économiques et sociaux.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser les réalités sociales et économiques. - Proposer un cadre et des outils d'intervention pour les acteurs. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Comprendre et connaître les différents choix politiques et niveaux de décision économique (européen, national, local). - Comprendre les interactions locales (externalités, biens collectifs...). 		
<p>Prérequis : M 14G02 Urbanisme opérationnel M 2402 Analyse de pratiques. M 2103 L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des contraintes économiques et sociales sur un territoire. Analyser les dynamiques institutionnelles d'un territoire. Politiques économique et sociale européenne et nationale. Financement des activités économiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 34G02C Analyse de pratiques professionnelles. M 42G05C : Développement économique local.</p>		
<p>Mots clés : Acteurs (entreprises, CCI, associations), contraintes de financement, mondialisation.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33G05	Atelier d'aménagement	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Diagnostiquer les caractéristiques spatiales et les pratiques sur un site aménagé ou à aménager. Rédiger un document de synthèse et produire des documents graphiques. Exprimer visuellement et analytiquement un projet.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance d'un espace, analyser par la synthèse de données, développer un point de vue. - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales/écologiques. - Coopérer à des réponses à des appels à projet. - Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Accompagner l'émergence de participation autour du projet. 		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 11G03 Ecologie urbaine et environnement, M 1201 Diagnostic de territoires, M 1303 Méthodologie de projet. Approche budgétaire et comptable, M14G02 Urbanisme opérationnel ; M14G03 Méthodologie de la monographie, M2402 Analyse de pratiques M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Proposition d'un aménagement urbain sur une zone délimitée prenant en compte les dimensions réglementaires, sociales, environnementales... et analyse préalable poussée de l'espace considéré. Réalisation d'un diagnostic territorial problématisé, pour lequel l'analyse présentée s'appuie sur des exemples concrets, des images, des cartes, des données et des entretiens. Le travail sur l'argumentation permet de développer un point de vue.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude du terrain : lecture des espaces urbains, identification des acteurs et des ressources ; diagnostic (contraintes réglementaires, attentes des habitants/élus...). Rédaction d'un cahier des charges Utilisation si possible d'un logiciel de CAO (type Autocad ou solutions libres). Croquis, cartes. Rédaction d'un document de synthèse (si possible présenté à l'oral). Possibilité de travailler en réponse à des appels à projet. Possibilités d'interventions thématiques de personnalités extérieures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 42G02C Habitats et sociétés, M 42G04 Aménagement du territoire, M 4303 Techniques de négociation et médiation.</p>		
<p>Mots clés : Cahier des charges, aménagement, aménagement urbain, participation des habitants, PLU, SCOT.</p>		

UE3	Techniques et conception de projet	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33G06C	Méthodologie d'enquête et de diagnostic. Bureautique.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender les techniques d'enquête pratique et de création de questionnaire, au service d'un diagnostic. Créer, administrer, dépouiller et analyser un questionnaire avec un logiciel spécifique (Sphinx ou Ethnos). Pratiquer l'enquête de terrain qualitative (observation, entretiens). Utiliser des outils bureautiques complémentaires.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic territorial incluant la dimension sociale. - Mobiliser des méthodes et techniques monographiques et cartographiques. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil des données. - Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision. 		
<p>Prérequis : M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information. M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Conception d'une enquête en partant d'un diagnostic puis des hypothèses à vérifier. Echantillonnage, mode d'administration du questionnaire, dépouillement et analyse des résultats (analyse univariée et bivariée). Pratique de la monographie par recueil de données selon des méthodes qualitatives (observation, entretiens, etc.).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réutilisation d'enquêtes effectuées par les étudiants dans la cadre de la monographie Création d'une enquête</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Enquête, administration d'un questionnaire, échantillonnage, hypothèses, observation, entretiens.</p>		

gumdi331

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 34G02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Analyser des situations professionnelles. Mettre en perspective des métiers et/ou thématiques centraux dans la formation. Deux thèmes peuvent être traités de façon prioritaire : pratiques et outils de l'architecture, pratiques de la démocratie locale.</p>		
<p>Compétences visées : - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. - Acquérir des références en termes de projet architecturaux et urbains, et du vocabulaire méthodique en architecture.</p>		
<p>Prérequis : M 14G02 urbanisme opérationnel M 2402 Analyse de pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles empruntées au secteur de la gestion urbaine Observation (visites...) des grandes formes architecturales du passé (architectures antiques, architectures médiévales, la Renaissance, le baroque et le classique) et des formes d'architectures contemporaines. Approches thématiques, par auteurs, et comparaisons internationales. La démocratie de proximité en France, enjeux et limites : concepts fondamentaux, financement de la participation citoyenne (exemples et pratiques), concertation en urbanisme, utilisation des TIC comme outil de participation citoyenne, concilier démocratie représentative et démocratie participative.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : - Etudes de cas. Lectures et travail personnel (dossiers documentaires, notes de synthèse, préparation d'un oral...). Jeu de rôles possibles. Entretiens semi-directifs avec des acteurs. Rencontres et interventions de professionnels extérieurs ou d'élus</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, pratique de la ville, démocratie représentative, démocratie participative, démocratie locale, délibération, participation, décision, conseil de quartier, concertation en urbanisme, développement durable.</p>		

Semestre 4

UE 1	Acteurs dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Philosophie, Histoire	
M 41G03	Ethique et histoire des idées	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Comprendre comment les sociétés actuelles se sont construites au regard du temps long de l'histoire. Découvrir les sociétés par leurs productions culturelles, artistiques (architecture, littérature, musique...).</p>		
<p>Définir l'éthique, la déontologie et les envisager dans le cadre professionnel.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. 		
<p>Prérequis : M 12G05 L'enquête ethnographique M 22G04 Histoire urbaine.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement du cours M12G05 en étudiant plus particulièrement le monde contemporain.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Ethique, déontologie, histoire.</p>		

UE 1	Acteurs dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Droit, Sciences Politiques, Gestion	
M 41G04C	Gestion des collectivités locales	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Etre capable d'analyser le fonctionnement et les spécificités du management public territorial. Connaître les grands principes financiers, budgétaires et fiscaux de l'Etat et des collectivités territoriales. Analyser le budget primitif d'une collectivité territoriale. Notions fondamentales de gouvernance locale.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre de financement des politiques publiques et de leurs évolutions. - Lire et analyser un budget d'une collectivité locale pour identifier les opportunités de projets. - Connaître les contraintes de financement des collectivités locales.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 1201 Diagnostic de territoires, M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Le management public : analyse des acteurs des collectivités Les fondamentaux des finances publiques en France Les principes de gestion budgétaire et fiscale des collectivités territoriales</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Lecture des journaux de communication des collectivités territoriales. Analyse du budget d'une collectivité territoriale. Compte-rendu de conseils (municipal, général ou régional ou de communauté). Rencontre avec des élus et fonctionnaires territoriaux.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs.</p>		
<p>Mots clés : Budget (fonctionnement/investissement), principes budgétaires, fonction publique territoriale.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire Sociologie, géographie, anthropologie	
M 42G02C	Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Saisir la dimension sociale et la dimension anthropologique de l'habitat. Relier les dynamiques urbaines aux dynamiques sociales et culturelles. Aborder la question de l'habitat dans le cadre de sociétés cosmopolites.. S'interroger sur les relations entre les lieux et les objets géographiques. Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles au regard du cadre majeur de son exercice : la ville et l'espace urbain.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Etre en capacité d'intégrer à des projets urbains une approche sociale. - Intégrer à son analyse de l'espace urbain la dimension écologique-environnementale. - Savoir analyser des situations professionnelles en fonction des publics et des espaces. - Acquisition d'éléments théoriques fondamentaux en géographie urbaine.</p>		
<p>Prérequis : M 11G03 Ecologie urbaine et environnement, M 22G04 Histoire urbaine M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Présentation du contexte mondial : ville et croissance urbaine, Nord / Sud. Soutenabilité des formes urbaines. Etude du cas français et plus particulièrement de l'agglomération d'implantation de la formation. Mobilités dans la ville. Limites et frontières. Marges. Métropolisation et nouvelles fragmentations des espaces. La notion de territoire comme fondatrice de dispositifs territorialisés d'action sociale urbaine. Eléments d'anthropologie urbaine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Déambulations urbaines. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42G04 Aménagement du territoire, M 43G04 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Mots clés : Ville, concentration, densité, agglomération, aire d'influence, fonctions urbaines, urbanisation, périurbanisation, unité urbaine, aires urbaines, périurbain, centre, périphérie, communes multipolarisées, étalement urbain, métropole, métropolisation, ville globale, gentrification, « résidences fermées », quartier, habitat social, ghetto, ségrégations, territoire, morphologie urbaine, marges, marginalités, mobilités, réseaux.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie, Aménagement	
M 42G04	Aménagement du territoire	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Repérer les acteurs de l'aménagement et les enjeux de la gouvernance des territoires. Déterminer les enjeux liés à l'aménagement du territoire dans un contexte national, européen et mondial. Etudier des exemples d'aménagement de l'espace et les procédures de conduite de projet. Présenter quelques outils juridiques et opérationnels d'aménagement du territoire. Intégrer la politique du transport comme partie intégrante des aménagements urbains. Intégrer les enjeux du développement durable dans le champ de l'aménagement.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire en prenant en compte les données environnementales, économiques et sociales. - Inscrire son action dans le cadre d'une administration territoriale. - Réaliser un diagnostic territorial complet incluant la dimension sociale, économique et environnementale ainsi que des recommandations opérationnelles.</p>		
<p>Prérequis : M 12G05 L'enquête ethnographique M 23G05 Cartographie et outils d'enquête. M 33G05 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Contenus : Les acteurs de l'aménagement du territoire (Etat, collectivités territoriales, intercommunalité, acteurs privés). Histoire de l'aménagement du territoire en France et les perspectives de développement du territoire français. Des exemples d'aménagement (France, Europe, au niveau mondial). Les outils juridiques de l'aménagement (droit de préemption, expropriation...) La politique des transports comme politique d'aménagement du territoire. Le transport en milieu urbain (plans de déplacement urbain, plans de déplacement entreprise...) La nouvelle donne du développement durable (évolution des pratiques, du contexte juridique et des outils).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de diagnostics territoriaux. Utilisation de cartes. Etudes de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 43G04 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Mots clés : Politique d'aménagement du territoire, prospective territoriale, schémas directeurs.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 42G05C	Développement économique local	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques de développement local, notamment en matière économique. Connaître les secteurs et acteurs professionnels. Approfondir les stratégies de développement local. Comprendre les politiques économiques européennes de cohésion territoriale.</p>		
<p>Compétences visées : - Connaître les outils d'action économique locale. - Connaître les secteurs et acteurs professionnels. - Connaître les déterminants de l'attractivité d'un territoire.</p>		
<p>Prérequis : M 2103 : L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques. M 3103 Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché. M 32G03C : Problématiques économiques et sociales locales.</p>		
<p>Contenus : Analyse des outils de l'action économique locale. Analyse des déterminants de l'attractivité. Analyse des politiques économiques locales (pépinières d'entreprises, technopôles, systèmes productifs locaux, pôles de compétitivité). Mise en perspective des logiques de concurrence et de coopération territoriales.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Action économique, politique économique locale.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie, Aménagement	
M 43G04	Atelier d'aménagement	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Diagnostiquer les caractéristiques spatiales et les pratiques sur un site aménagé ou à aménager. Rédiger un cahier des charges ou de préconisation. Exprimer visuellement et analytiquement un projet.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales/écologiques. - Coopérer à des réponses à des appels à projet. - Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Accompagner l'émergence de participation autour du projet. 		
<p>Prérequis : M 33G05 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement du travail effectué en S3. Présentation du projet à l'oral (si possible en présence de professionnels). Expression graphique d'un projet.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentation de la solution : un cahier de préconisations ou un cahier des charges de maîtrise d'ouvrage contenant des productions graphiques permettant la visualisation du projet (éventuellement poster). Oral en présence si possible de professionnels ou élus. Possibilité d'utiliser des outils de CAO. Possibilité de travailler en réponse à des appels à projet</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Aménagement du territoire, développement durable, PLU, SCOT.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43G05C	Approfondissement GU. Bureautique.	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Communiquer et valoriser les actions à l'aide de la cartographie, un site web. Approfondir la maîtrise des fonctions avancées des logiciels utilisés dans le champ professionnel. Maîtriser Word, Excel, Powerpoint, Sphinx, etc. Approfondir une problématique spécifique liée à la gestion urbaine.</p>		
<p>Compétences visées : - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication - Organiser des informations dans une perspective argumentative</p>		
<p>Prérequis : M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information. M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement d'une problématique spécifique à la gestion urbaine en fonction des besoins. Approfondissement des logiciels en fonction des besoins.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Pratiques des logiciels. Dossiers.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication, projet, médias.</p>		

e. Services à la personne

Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire	
M 11S03	Les services à la personne	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre la place des services dans l'économie. Resituer les services à la personne dans une perspective historique. Connaître les plans de développement des services à la personne (2006, 2009...) Comprendre les règles spécifiques du secteur (déclaration/agrément, avantages fiscaux...).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dispositifs publics et privés des services à la personne. - Prendre en compte les mécanismes prestataires et mandataires de services. - Evaluer et ajuster des services à la personne. 		
<p>Prérequis : Suivi quotidien de l'actualité (mise en place d'un flux RSS). Connaissance de base en économie (les différents secteurs de l'économie).</p>		
<p>Contenus : La place du secteur des services dans l'économie : vers une économie des services ? Historique du secteur des services à la personne. Les métiers, diplômes et formations des SaP. Les différents services à la personne (services de la famille, de la vie quotidienne, aux personnes dépendantes). Les règles spécifiques du secteur (déclaration/agrément + avantages fiscaux).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de textes juridiques (loi, décret, circulaire...) Utilisation de vidéos courtes. Etudes analysant le secteur. Travail sur la presse professionnelle.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Services, services à la personne, déclaration, agrément.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 12S05	Problématiques des publics des services à la personne	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale des publics demandeurs de services à la personne. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil dans ce champ professionnel Adapter les interventions professionnelles en fonction des problématiques des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptées. - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser quotidiennement à l'actualité sociale, avoir une attitude de veille documentaire. M 11S03 Les services à la personne.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics (famille, jeunesse, personnes en situation de handicap, personnes âgées...), de leurs spécificités et de leurs besoins. La diversité des pratiques d'intervention et leur adaptation aux besoins et problématiques des publics (réponses individuelles, collectives, publiques, privées...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 2402 Analyse des pratiques, M 32S03C Champ professionnel et problématiques spécifiques, M 34S02C Analyse des pratiques professionnelles, M 42S02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42S05C Evaluation des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 14S02	Analyse des pratiques - Pratiques d'évaluation	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Donner des bases techniques et méthodologiques permettant l'évaluation de ses pratiques et l'inscription dans une démarche qualité.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Exploiter ses sources d'information dans le cadre d'une activité. - Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation diagnostique, continue et terminale. - Evaluer et ajuster des services à la personne. 		
<p>Prérequis : Cours de management des baccalauréats technologiques (qualité, projet, conduite du changement dans les organisations).</p>		
<p>Contenus : La démarche qualité : qu'est-ce que la qualité ? Les normes (AFNOR, QualiSaP...), la certification. Méthodologie de mise en œuvre d'une démarche qualité au sein d'une organisation. Les différents types d'évaluation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et juridiques. Etudes de documents. Ecriture de fiches de procédures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M3303 : Méthodologie et conduite de projet.</p>		
<p>Mots clés : Analyse de pratiques, qualité, certification, normes, agrément, évaluation.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 14S03	Méthodologie de la monographie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir les techniques de la monographie. Se familiariser avec les outils d'investigation méthodologiques et conceptuels de la monographie. Découvrir un lieu, un fait social (collecter l'information pertinente, l'analyser et la transcrire).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent. Méthodologie mise en œuvre pour réaliser en groupe les TPE (travaux personnels encadrés) ou tout exposé oral ou écrit réalisé au cours des différents enseignements du secondaire.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de la monographie (enquêtes, entretiens directifs, semi-directifs, observations...). Expérimentation de la méthodologie à travers le choix d'un lieu, d'un fait social.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Choix d'un lieu, d'un fait social. Recherches bibliographiques. Exploration du lieu, du fait social en allant sur le terrain au contact des acteurs (institutions, associations, citoyens...).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2201 Dynamique des populations. Méthodologie d'enquête. M 2301 Expression et communication : information et argumentation, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 3303 : Méthodologie et conduite de projet. M 3304 Gestion.</p>		
<p>Mots clés : Entretien directif, semi-directif, enquête, observation participante, observation participative et partagée.</p>		

Semestre 2

UE2	Sociétés, population et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 22S04	Problématiques sociales et services à la personne	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses et services adaptés. - Identifier les dispositifs publics et privés des SaP.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser quotidiennement à l'actualité sociale, avoir une attitude de veille documentaire. M 11S03 Les services à la personne, M14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins : personnes âgées : autonomie/dépendance et SaP, Personnes handicapées : intégration à la vie de la cité, Enfants/familles : garde d'enfants et SaP. Dispositifs financiers et aides aux familles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics. M 33S06C Techniques d'intervention avec les publics.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 23S05	Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Identifier les besoins et demandes des publics en fonction de leurs spécificités. Connaître les stratégies et techniques de l'intervention ainsi que les enjeux psychologiques et sociaux de l'orientation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les SaP. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés par un accompagnement qui suscite leur participation. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Mettre en œuvre une méthodologie de l'intervention sociale adaptée. - Etre en mesure de réaliser un suivi des publics accompagnés et orientés. 		
<p>Prérequis : M 14S02 Analyse des pratiques – pratiques d'évaluation.</p>		
<p>Contenus : Les phases de la méthodologie d'intervention. Concepts de travail social, intervention sociale et accompagnement social. Le positionnement professionnel.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail sur dossier. Analyse d'entretiens interpersonnels.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne. M 33S06C Techniques d'intervention avec les publics. M 42S04 La relation d'aide et de service.</p>		
<p>Mots clés : Techniques d'intervention sociale, besoins, demandes.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, population et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sociologie politique	
M 32S01	Politiques culturelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Présenter les multiples débats autour de la culture et de sa place au sein de la cité. Permettre de découvrir les métiers en lien avec les activités culturelles. Permettre de comprendre les politiques de démocratisation culturelle et de développement culturel. Mettre en discussion les logiques d'éducation culturelle/éducation artistique, ainsi que celles de médiation culturelle/médiation socio-culturelle. S'approprier le cadre historique, institutionnel et sociologique de la mise en œuvre des politiques culturelles. Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.</p>		
<p>Compétences visées : - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Qu'est-ce que la culture ? Sociologie des publics : la question de l'accès à la culture. Histoire des politiques culturelles. Les institutions, l'économie, les secteurs, les dispositifs du champ culturel. La médiation socio-culturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Enseignements théoriques. Interventions de professionnels. Présentation de dispositifs localisés.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement culturel, démocratisation/démocratie culturelle, médiation culturelle, médiation socio-culturelle, accès à la culture, public.</p>		

UE2	Sociétés, population et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire	
M 32S02	Gestion d'équipe	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître des processus intra-groupes préalables à la gestion d'une équipe. Découvrir les méthodes, techniques et outils pour animer une réunion. Apprendre à renforcer la cohésion et la motivation au sein d'un groupe.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des SaP. - Utiliser des méthodes d'intervention collectives et d'animation de groupes et/ou individuelles pour l'élaboration de projets et d'actions. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Gérer des conflits spécifiques. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou financeurs potentiels. - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux. M 2202 Le groupe et ses enjeux, M 2301 Expression et communication : information et argumentation.</p>		
<p>Contenus : La réunion. La coopération. Le conflit. La motivation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels. Mises en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle, M 4303 Techniques de négociation et médiation.</p>		
<p>Mots clés : Equipe, gestion des conflits, motivation.</p>		

UE2	Sociétés, population et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 32S03C	Champ professionnel et problématiques spécifiques	Semestre 3
Objectifs du module : Appréhender le champ professionnel des services à la personne et ses problématiques spécifiques ;		
Compétences visées : - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les services à la personne.		
Prérequis : M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne. M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne.		
Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 42S02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42S05C Evaluation des pratiques professionnelles		
Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33S05	Gestion des ressources humaines appliquée aux services à la personne	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir mettre en œuvre les procédures de gestion liées à l'emploi des personnes. Appliquer les procédures légales concernant le recrutement, la gestion des fiches de paie, l'évolution des carrières, etc. Développer des outils de veille permettant d'actualiser les procédures.</p>		
<p>Compétences visées : - Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des services à la personne. - Organiser l'approche budgétaire et comptable ainsi que la gestion administrative des services à la personne.</p>		
<p>Prérequis : M 1203 Développement de la personne, M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2102 Droits principes généraux, M 2202 Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Contenus : Le recrutement du personnel (formalités d'embauche, fiches de poste, modalités de recrutement appliquées au secteur SaP...) Droit et réglementation du travail : fiche de paie (calcul du salaire, cotisations sociales...), procédure disciplinaire, licenciement, formation. La socialisation organisationnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Simulation d'entretiens d'embauche, disciplinaires, annuels d'évaluation. Utilisation éventuelle d'un logiciel de paie.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 32S02 Gestion d'équipe. M 3303 : Méthodologie et conduite de projet. M 3304 Gestion. M 43S05C : Gestion et planification de l'activité des services à la personne. Prévention et gestion des risques.</p>		
<p>Mots clés : Recrutement, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), Compétences, formation, évolution de poste et de carrière.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33S06C	Techniques d'intervention avec les publics	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer des techniques d'intervention spécifiques aux services à la personne. Analyse des besoins spécifiques aux publics. Prise en compte des attentes des proches et de la famille.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention des SaP. - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Mettre en œuvre un dispositif évoluant avec les besoins des publics. 		
<p>Prérequis : M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne. M 2202 Le groupe et ses enjeux. M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics.</p>		
<p>Contenus : Les techniques d'intervention spécifiques aux SaP en prenant en compte la variété des intervenants du secteur.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle. Etude d'expériences étrangères. Mise en place d'actions à l'égard de publics spécifiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42S04 La relation d'aide et de service.</p>		
<p>Mots clés : Ecoute active, empathie, analyse des besoins, adaptation des dispositifs, réactivité.</p>		

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 34S02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Savoir analyser des situations professionnelles. Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation.</p>		
<p>Prérequis : M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne, M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 2402 Analyse des pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles empruntées au secteur des SaP.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42S02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42S05C Evaluation des pratiques professionnelles, M 4301 Expression et communication : communication professionnelle, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles.</p>		

Semestre 4

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire	
M 41S03	Ethique et histoire des idées : éthique de la relation à la personne	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Replacer les débats propres au champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Montrer que la discipline philosophique et/ou historique offre des modes d'appréhension de la réalité propres à éclairer l'intervention professionnelle (passer de l'éthique à l'éthique professionnelle). Etre capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux et sociétaux. Décliner de manière opérationnelle les propositions générales éthiques issues de débats philosophiques.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les SaP. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. 		
<p>Prérequis : M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics, M 2402 Analyse des pratiques, M 2403, M 3403 Projet tutoré, M 2404 Stage, M 33S06C : Techniques d'intervention avec les publics.</p>		
<p>Contenus : Le lien entre social et éthique. La place de l'éthique dans la société contemporaine. Les débats éthiques dans le champ social aujourd'hui : fin de vie, éthique économique, société décente... Eléments de construction d'une éthique professionnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Débats. Suivi de l'actualité.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Ethique, morale, déontologie, société décente, valeurs, normes, responsabilité professionnelle.</p>		

UE 1	Acteurs, dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 41S04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Envisager un service adapté aux publics à partir des structures existantes ou de réponses innovantes pouvant être préconisées par celles-ci.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptés. - Identifier les dispositifs publics et privés des services à la personne. 		
<p>Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 11S03 Les services à la personne, M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne, M 32S03C Champ professionnel et problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des structures liées à des publics spécifiques : cadre général d'intervention des établissements sociaux et médico-sociaux. Les établissements sociaux et médico-sociaux à destination : des enfants et adolescents, des familles, des personnes handicapées, des personnes âgées.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Rencontre avec des professionnels. Visite de structures. Rapports sur des simulations de projets en en évaluation possible</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42S04 La relation d'aide et de service.</p>		
<p>Mots clés : Action sociale et médico-sociale, évaluation interne et externe, agrément, certification, secteur privé/public, à but lucratif/non lucratif.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire	
M 42S02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'adaptation des pratiques. Analyser des situations et des pratiques professionnelles visant des publics diversifiés, et selon une complémentarité des champs professionnels concernés, pour une mise en œuvre d'une réponse adaptée.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques.</p>		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne, M 32S03C Champ professionnel et problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse de situations professionnelles diverses et variées faisant appel aux différents secteurs des services à la personne. Méthodes, techniques et outils pour mettre en œuvre des réponses adaptées aux publics, et complémentaire des autres intervenants de champs professionnels complémentaires.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle. M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, champ professionnel.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 42S04	La relation d'aide et de service	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Analyser les effets de la relation d'aide pour l'aidant comme pour l'aidé. Comprendre les ressorts de la maltraitance.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les SaP. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. 		
<p>Prérequis : M1202 Publics et problématiques spécifiques, M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne. M14S02 Analyse de pratiques – pratiques d'évaluation, M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics, M 33S05C Techniques d'intervention avec les publics.</p>		
<p>Contenus : Analyse de situations professionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation/Jeux de rôle. Visionnage de vidéos. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, posture professionnelle, bientraitance/maltraitance.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 42S05C	Evaluation des pratiques professionnelles	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Savoir évaluer des situations professionnelles.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et ajuster des services à la personne - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. 		
<p>Prérequis : M 12S05 Publics et problématiques spécifiques, M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 2402 Analyse des pratiques, M 34S02C : Analyse des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Contenus : Méthodes, techniques et outils pour évaluer des situations et des pratiques professionnelles. Les différentes missions et fonctions des professionnels du social. Logique et structuration des champs professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques. Mise en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, profession, évaluation.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43S04	Développement et promotion des services à la personne	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Identifier et créer de la valeur ajoutée dans les services à la personne. Mettre en œuvre une stratégie de développement. Analyser l'écart entre l'offre et la demande de service sur un territoire. Identifier les intervenants sur le territoire et construire un réseau, des partenariats. Utiliser des outils marketing afin de développer une structure de services à la personne.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptées. - Evaluer et ajuster des services à la personne. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Exploiter des sources d'information dans une perspective argumentative. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux, des supports adaptés au contexte de communication. - Elaborer une communication interne, externe sur les actions et projets. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 11S03 : Les services à la personne, M1202 : Publics et problématiques spécifiques, M1303 : Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2304 : Méthodologie de projet. Comptabilité, M 3301 Expression et communication : communication des organisations, M 3303 : Méthodologie et conduite de projet. M 3304 Gestion.</p>		
<p>Contenus : Positionnement de la structure dans son environnement (consommateurs/usagers actuels et futurs, état de la concurrence...).</p> <p>Mise en place d'un plan de marchéage : 4 P .</p> <p>Notion de prix du service. Communication du service.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation : développement d'un service plutôt de confort (garde d'enfants, bricolage, jardinage). Compte rendu oral et sous forme de visuel (conception d'une affiche...) .</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 : Expression et communication : communication professionnelle. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement, étude de marché, plan de marchéage, produit, prix, communication, distribution.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43S05C	Gestion et planification de l'activité des services à la personne. Prévention et gestion des risques	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Maîtriser la gestion et la planification des services à la personne. Identifier les risques professionnels et les risques psychosociaux. Intégrer les risques professionnels dans le plan de formation et dans le plan de carrière des personnels.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe, et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Organiser la gestion administrative des SaP. - Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des SaP. 		
<p>Prérequis : M 11S03 Les services à la personne M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 33S05 Gestion des ressources humaines appliquée aux services à la personne.</p>		
<p>Contenus : Les ressources et contraintes de la planification (personnels disponibles, compétences...) Méthodologie pour planifier et pour gérer. Mise en place effective de la planification. Présentation du cadre général de protection et de prévention des risques professionnels. Les organismes de prévention des risques professionnels, de la sécurité et de la santé au travail. Les documents de gestion et de pilotage des risques professionnels. Les conditions de travail, les risques psychosociaux, la qualité de vie professionnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mettre en place les plannings des intervenantes à domicile en utilisant un logiciel de planification. Cas pratiques sur les risques professionnels au sein d'une association de SaP à partir de documents d'évaluation et de gestion des risques professionnels existants. Réalisation de mini-diagnostic à partir de situations de travail ou de gestion.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Planning, modulation du temps de travail, risques professionnels, maladies professionnelles, accidents du travail, document unique, conditions de travail, stress.</p>		